

# Vivre et vieillir ensemble dans le Pays de Pouzauges

**Diagnostic g rontologique 2021**

---



# Sommaire

<b>Méthodologie .....</b>	<b>4</b>
Données statistiques et cartographiques.....	4
Participation des acteurs gravitant autour des personnes âgées.....	5
Participation citoyenne.....	6
<b>Introduction .....</b>	<b>7</b>
Situation géographique du Pays de Pouzauges .....	7
Gérontocroissance dans les Pays de la Loire .....	8
Vieillesse du territoire intercommunal .....	10
<b>Éléments de cadrage .....</b>	<b>14</b>
<b>1/ Une population modeste mais peu de personnes en grande fragilité sociale .....</b>	<b>14</b>
<i>Des revenus modestes .....</i>	<i>15</i>
<i>Des retraités propriétaires.....</i>	<i>16</i>
<i>Peu de personnes vivant seules .....</i>	<i>18</i>
<i>Homogénéité relative de la fragilité entre les différentes communes .....</i>	<i>21</i>
<i>A retenir sur la fragilité sociale.....</i>	<i>23</i>
<b>2/ Vivre en maison dans un territoire où l’offre de logement est peu diversifiée .....</b>	<b>23</b>
<i>Vivre à domicile .....</i>	<i>23</i>
<i>Un parc dominé par de grands logements .....</i>	<i>25</i>
<i>Des logements adaptés ou non plutôt accessibles .....</i>	<i>29</i>
<i>A retenir sur le logement .....</i>	<i>32</i>
<b>3/ Une population en bonne santé ayant pourtant un faible accès aux soins .....</b>	<b>33</b>
<i>De bons indicateurs de santé.....</i>	<i>33</i>
<i>De bons indicateurs sur le niveau de dépendance.....</i>	<i>34</i>
<i>Des professionnels de santé de proximité peu nombreux .....</i>	<i>38</i>
<i>Des spécialistes et centres hospitaliers éloignés .....</i>	<i>39</i>
<i>A retenir sur la santé et la dépendance.....</i>	<i>42</i>
<b>4/ Un maillage de services intéressant mais peu de solutions de mobilité .....</b>	<b>42</b>
<i>Des transports publics très peu présents.....</i>	<i>42</i>
<i>Le déplacement solidaire comme solution pour ceux qui n’en n’ont pas.....</i>	<i>44</i>
<i>Un territoire maillé par des polarités locales .....</i>	<i>45</i>
<i>Proximité des services du quotidien .....</i>	<i>47</i>
<i>A retenir sur les éléments de cadrage .....</i>	<i>52</i>

<b>Enjeux issus du diagnostic .....</b>	<b>54</b>
<b>Mobilité et proximité.....</b>	<b>54</b>
<i>Des modes actifs sous-utilisés au regard du dynamisme des bourgs.....</i>	<i>54</i>
<i>Une forte dépendance à la voiture .....</i>	<i>55</i>
<b>Santé et autonomie .....</b>	<b>56</b>
<i>Un manque de professionnels rendant l'accès aux soins délicat .....</i>	<i>56</i>
<i>Une coordination des acteurs de la dépendance et une mutualisation des actions à renforcer ..</i>	<i>57</i>
<i>Un besoin de répit des aidants qui ne trouve pas de réponse .....</i>	<i>58</i>
<b>Vie sociale .....</b>	<b>59</b>
<i>Des aspirations concernant son rôle dans la société en évolution .....</i>	<i>59</i>
<i>Un accès aux droits qui se complexifie avec l'âge et avec le temps.....</i>	<i>60</i>
<b>Logement .....</b>	<b>60</b>
<i>L'utopie du parcours résidentiel .....</i>	<i>61</i>
<i>Une exigence envers les EHPAD et RA appelée à croître.....</i>	<i>62</i>
<i>Un défaut d'attractivité des métiers du domicile comme en établissement.....</i>	<i>62</i>
<b>Table des cartes .....</b>	<b>64</b>
<b>Table des tableaux .....</b>	<b>64</b>
<b>Table des graphiques .....</b>	<b>65</b>

# Méthodologie

Avec pour objectif d'aboutir à un plan d'action partagé par les acteurs du Pays de Pouzauges et piloté par la Communauté de communes, ce diagnostic pose des constats sur la situation des personnes âgées du territoire. De ces constats naissent des enjeux auxquels le plan d'action cherchera à répondre. Le diagnostic du CAP Longévité du Pays de Pouzauges a été réalisé à partir de trois sources d'informations principales :

- Données statistiques et cartographiques (documentaires)
- Participation des acteurs (élus, professionnels, bénévoles) qui gravitent autour des personnes âgées → savoirs techniques
- Participation citoyenne → savoirs d'usage

L'analyse des informations collectées permet la formulation d'enjeux.

## Données statistiques et cartographiques

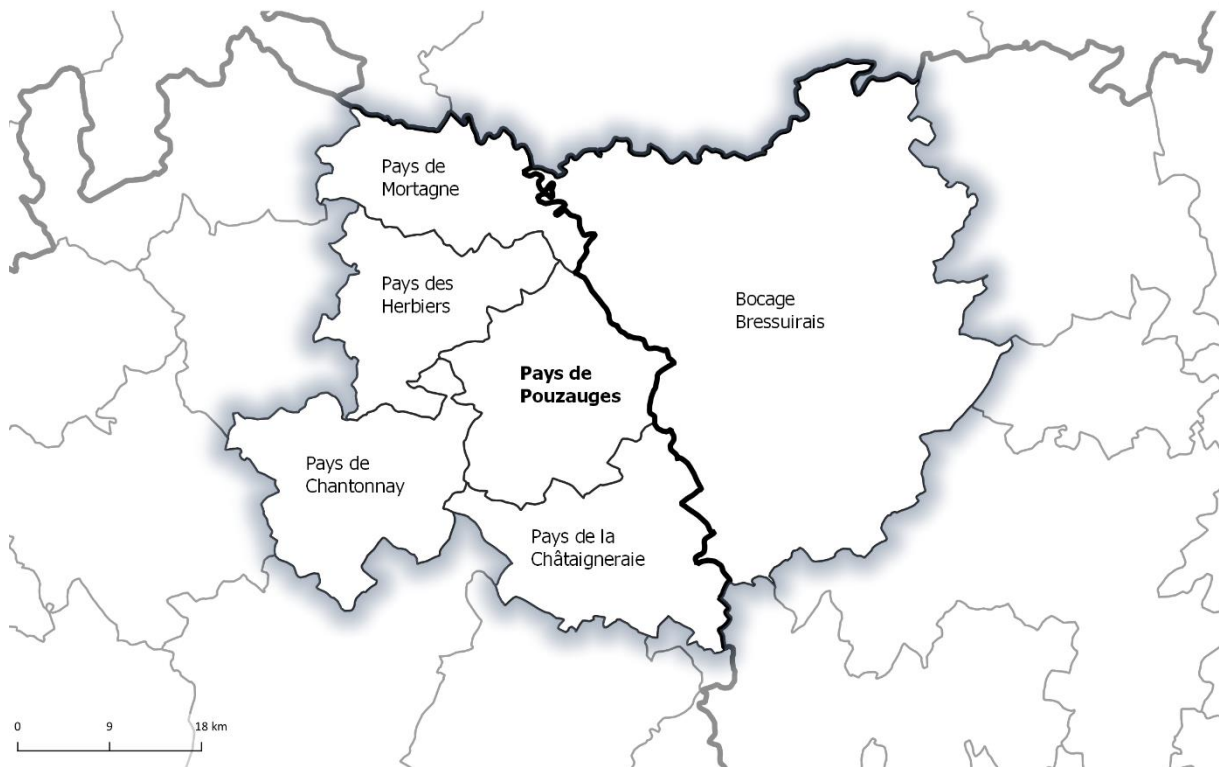
---

Les statistiques et l'analyse spatiale permettent de :

- Dénombrer en valeur absolue des éléments, des phénomènes
- Observer la représentation d'un élément, d'un phénomène en valeur relative
- Décrire l'évolution passée voire future de phénomènes
- Contextualiser les éléments et les phénomènes à l'œuvre dans un territoire en les comparant à d'autres.

Cette contextualisation, pour le Pays de Pouzauges a été réalisé en le comparant à des territoires englobants (Vendée, Pays de la Loire, France) et à ses territoires voisins (carte 1).

## Territoire d'étude



Carte 1 : Territoire d'étude

### **Participation des acteurs gravitant autour des personnes âgées**

Le regard des élus, professionnels et bénévoles du territoire qui côtoient les personnes âgées, dans leur diversité permet de faire remonter de nombreuses situations et donc de nombreux besoins qui n'apparaîtraient pas dans les données chiffrées dont nous disposons.

Deux ateliers ont été organisés pour recueillir leur parole. Le premier, a eu lieu le 14 septembre 2021 et a réuni des élus et techniciens des communes et de la Communauté de communes. Le second, organisé le 28 octobre 2021 étaient à destination des professionnels et bénévoles du territoire.

Parallèlement à ces deux ateliers 18 entretiens individuels avec des acteurs ressources identifiés par la Communauté de commune ont alimenté le diagnostic :

- ADMR
- Gendarmerie de Pouzauges
- Familles rurales
- Agent d'accueil de Montournais
- L'Echiquier
- Une coiffeuse à domicile
- L'association des sentiers du Pays de Pouzauges
- Les 3 EHPAD
- Les 4 Résidences autonomes
- ARS
- Conseil départemental
- CARSAT
- MSA

## Participation citoyenne

---

Afin de recueillir les savoirs d'usage et d'interroger directement la population cible du projet du Pays de Pouzauges sur leur besoins, cinq focus groups ont été mis en place :

- 1 focus group avec des résidents d'EHPAD ou résidence autonomie
- 1 focus group avec des membres de conseils de vie sociale
- 1 focus group avec de futurs retraités
- 2 focus groups avec des retraités vivant à domicile

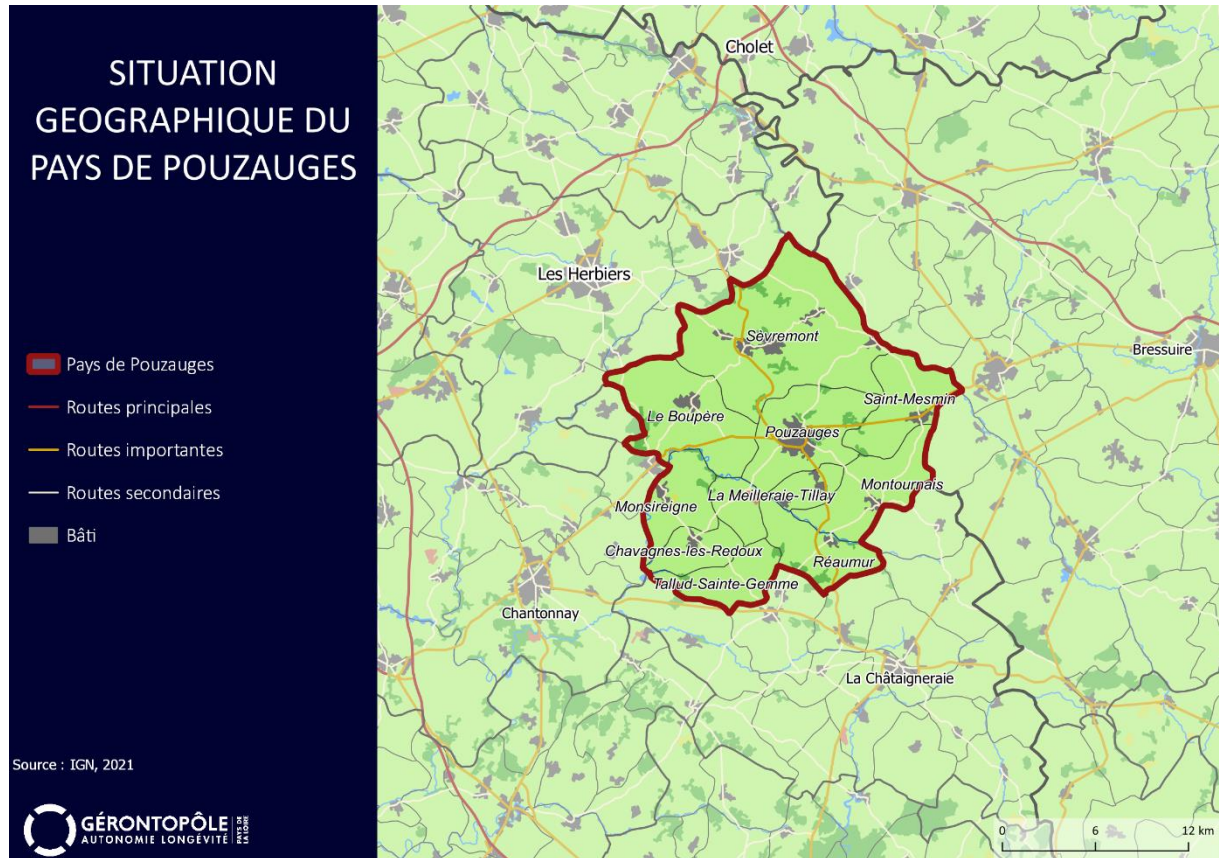
# Introduction

Le Pays de Pouzauges s'inscrit dans un territoire particulier, le Bocage vendéen. Ce territoire rural bénéficie d'un fort dynamisme économique notamment lié à l'industrie agro-alimentaire représentée par Fleury Michon. Le Pays de Pouzauges sera lui aussi confronté à un vieillissement de sa population lié au papy-boom (vieillissement de la génération du papy-boom). Ce diagnostic a donc pour objectif d'anticiper les problématiques issues de ce vieillissement afin de favoriser la qualité de vie des retraités du territoire et de leurs aidants. Il donnera lieu ensuite à la production d'un plan d'action dans le cadre du projet « Vivre et vieillir ensemble dans le Pays de Pouzauges ».

## **Situation géographique du Pays de Pouzauges**

---

Le Pays de Pouzauges est une Communauté de communes créée en 2002, en remplacement d'un District et est composé de 10 communes : Pouzauges, Le Boupère, Chavagnes-les-Redoux, Monsireigne, Montournais, Réaumur, Sèvremont (commune nouvelle), La Meilleraie-Tillay, Tallud-Sainte-Gemme et Saint-Mesmin. Elle compte 23 197 habitants au dernier recensement (2018) soit une densité de population de 72,8 habitants par km<sup>2</sup> (105 hab/km<sup>2</sup> pour la France). Si la commune de Sèvremont, en raison de la fusion de quatre communes, est la plus peuplée, Pouzauges est le pôle de proximité de la Communauté de communes et se situe au centre de l'intercommunalité.



Carte 2 : Situation géographique du Pays de Pouzauges

Au sens de la typologie des aires d'attraction des villes de l'Insee (2020)<sup>1</sup> les communes se répartissent dans trois aires d'influence :

- Pouzauges pour la plupart des communes
- Les Herbiers pour Sèvremont et Le Boupère
- Chantonnay pour Monsireigne et Tallud-Sainte-Gemme

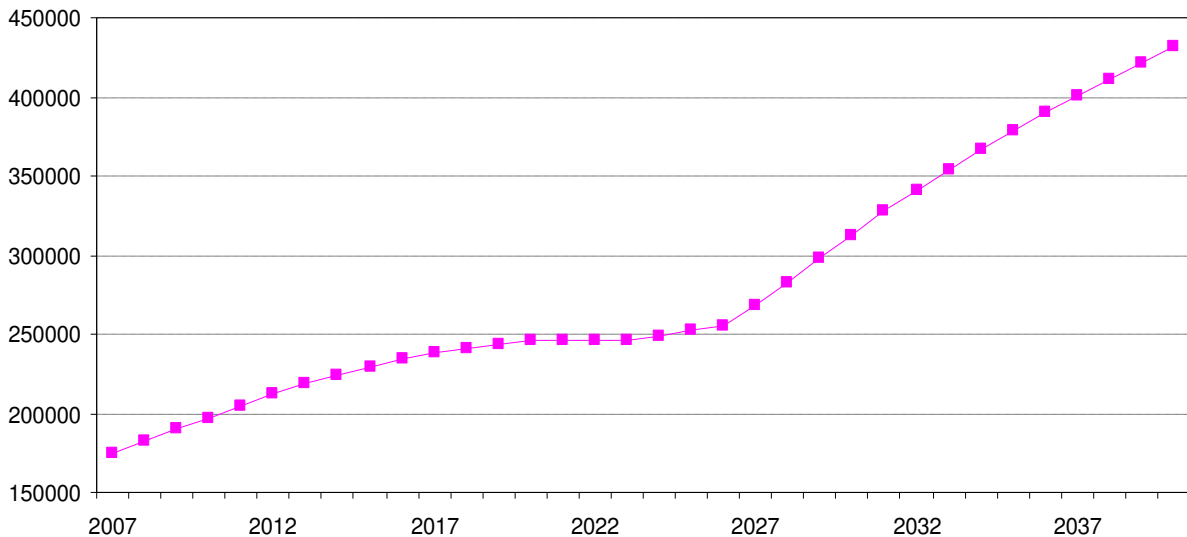
## Gérontocroissance dans les Pays de la Loire

L'objectif de ce CAP Longévité est de répondre aux besoins de la population âgée actuelle et future. En effet, le contexte de gérontocroissance (l'augmentation du nombre de personnes âgées) lié au vieillissement de la génération du baby-boom va s'amplifier dans les prochaines années et ses répercussions sur la vie des territoires requiert de l'anticipation. Les enfants du baby-boom qui s'étend

<sup>1</sup> L'aire d'attraction d'une ville est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, qui définit l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes, cette influence étant mesurée par l'intensité des déplacements domicile-travail. Une aire est constituée d'un pôle et d'une couronne.



de la fin de la seconde guerre mondiale au premier choc pétrolier (1973), ont aujourd’hui entre 50 et 75 ans. La majorité d’entre eux sont de jeunes retraités ou des actifs en fin de carrière professionnelle. Mais, dans quelques années, ils seront de plus en plus nombreux à être de plus en plus âgés.



Graphique 1 : Evolution du nombre de personnes âgées de plus de 80 ans dans les Pays de la Loire – Insee Omphale

Le graphique 1 montre le scénario central des projections de l’Insee sur le nombre de personnes de 80 ans et plus dans les Pays de la Loire. A ce titre, l’année 2027 constitue une année charnière. En effet, c’est à partir de cette année que les premiers baby-boomers vont atteindre l’âge de 80 ans. Entre 2007 et 2027, le nombre de 80 ans et plus est multiplié par environ 1,5, soit une augmentation de 50 % en 20 ans. Les dix années suivantes, entre 2027 et 2037, l’augmentation sera d’environ 70 % en deux fois moins de temps. Or, les 80 ans et plus sont davantage concernés par des altérations, plus ou moins importantes, de leurs capacités physiques ou cognitives qui entraînent des situations de dépendances<sup>2</sup>. Si ces situations n’obligent pas l’entrée en établissement, elles ont tout de même des incidences sur la vie quotidienne des personnes et interrogent sur tous les champs de l’action publique (habitat, mobilité, accès aux services, santé, culture, loisirs, développement économique, solidarité, etc.).

Seulement, les cinq départements ligériens ne seront pas confrontés à un vieillissement égal. En effet, comme l’illustre le tableau 1, la part des 60 ans et plus en Maine-et-Loire et en Loire Atlantique sera inférieure à la moyenne nationale. Les trois autres départements et en particulier la Vendée seront au-dessus de cette moyenne. L’amplitude du vieillissement de la population vendéenne s’explique surtout

<sup>2</sup> Helmer C., Pasquier F., Dartigues J-F., 2006. Épidémiologie de la maladie d’Alzheimer et des syndromes apparentés. *Médecine/sciences*, 2006, vol. 22, n° 3, p. 288-296.

par l'attractivité de sa côte pour les personnes âgées. Une attractivité non compensée par une ville universitaire importante comme peut l'être Nantes en Loire-Atlantique.

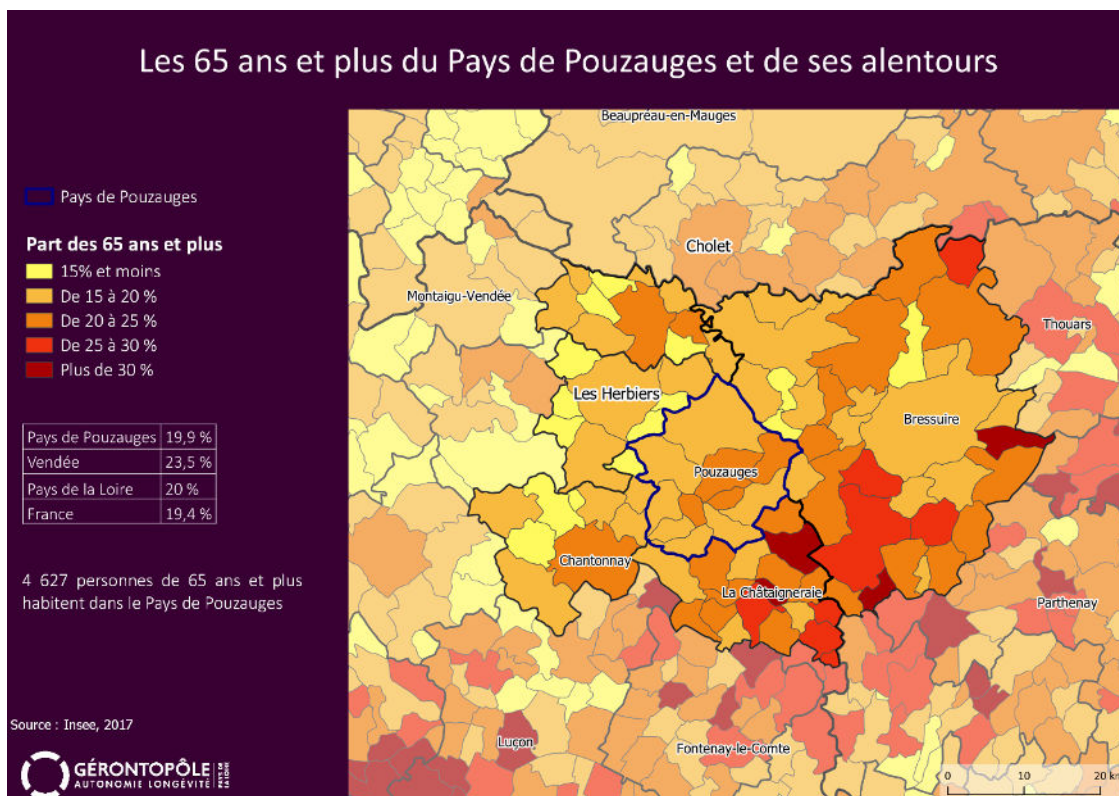
	Structure par âge en 2013 (%)			Structure par âge en 2040 (%)		
	< 20 ans	20-65 ans	> 65 ans	< 20 ans	20-64 ans	> 65 ans
<b>Loire Atlantique</b>	25,8	58	16,2	23,2	53,2	23,6
<b>Maine-et-Loire</b>	26,3	56,3	17,4	24,2	50,8	25,1
<b>Mayenne</b>	25,9	54,8	19,3	23,9	47,4	28,7
<b>Sarthe</b>	25,2	55,7	19,1	22,3	48,7	29
<b>Vendée</b>	24	55,3	20,7	19,6	46,6	33,9
<b>Pays de la Loire</b>	25,5	56,5	18	22,7	50,4	26,9
<b>France métropolitaine</b>	24,4	57,9	17,7	22	51,7	26,2

Tableau 1 : Projection de la structure par âge de la population - Insee (2017)

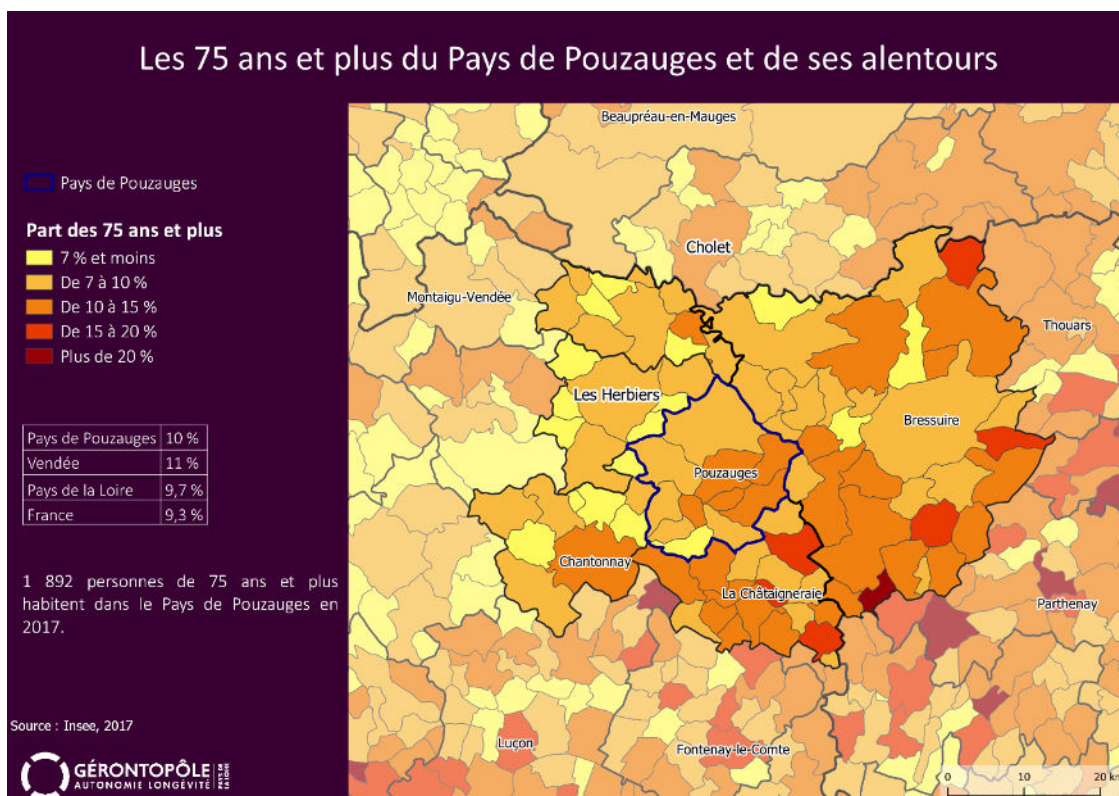
## Vieillesse du territoire intercommunal

La représentation des personnes âgées dans le territoire du Pays de Pouzauges se situe dans la moyenne régionale et nationales pour les 65 ans et plus comme pour les 75 ans et plus (cartes 3 et 4). La Vendée est au-dessus en raison des migrations de jeunes retraités venant de la région ou d'autres régions vers les communes de la côte.

Au sein de l'intercommunalité, ce sont les communes de Pouzauges, Saint-Mesmin et La Meilleraie-Tillay qui sont concernées par un vieillissement plus important. Ces communes se situent plutôt dans les moyennes de la Vendée, autour de 22 % pour les 65 ans et plus et entre 11 % et 12 % pour les 75 ans et plus.



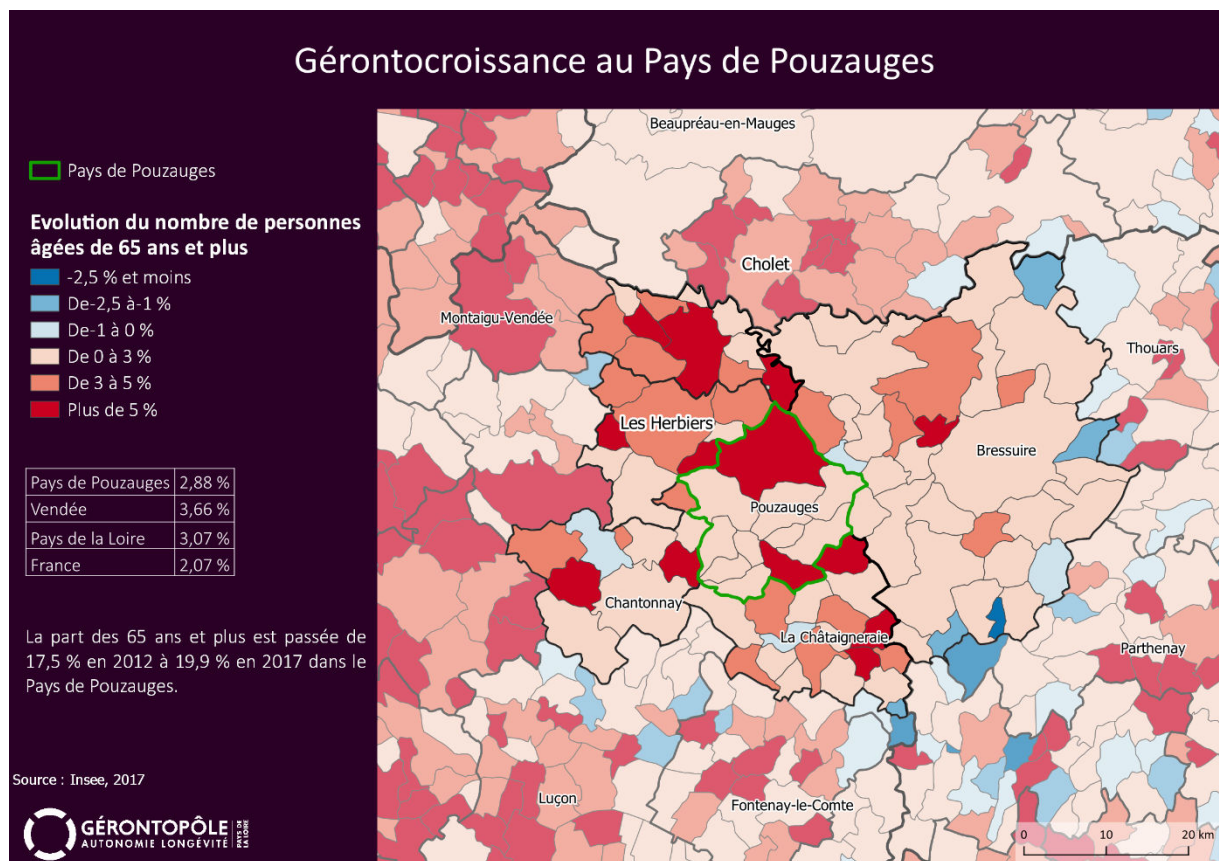
Carte 3 : Vieillesse du Pays de Pouzauges (65 ans et plus)



Carte 4 : Vieillesse du Pays de Pouzauges (75 ans et plus)

Concernant l'évolution récente du nombre de personnes âgées, l'impact du baby-boom est visible. En effet, l'augmentation du nombre de 65 ans et plus est bien plus importante que celle des 75 ans et plus. Comparée à l'augmentation de la population totale de l'intercommunalité (+ 0,14 %) entre 2012 et 2017, celle des 65 ans et plus est très importante (+ 2,88 %) et préfigure le passage des premiers baby-boomers dans la classe d'âge supérieure dans les années à venir. A titre de comparaison, l'augmentation du nombre de personnes âgées de 75 ans et plus est de + 0,99 % entre 2012 et 2017.

Dans ces deux classes d'âges, le Pays de Pouzauges se situe entre la dynamique nationale et la dynamique régionale, l'augmentation étant un peu plus forte dans les Pays de la Loire. L'augmentation du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus dans le territoire au cours des cinq dernières années est hétérogène. Si elle fut limitée dans la plupart des communes, Sèvremont (+ 5,36 %) et Réaumur (+ 5,65 %) ont connu une forte augmentation (carte 5). Il ne s'agit pas toutefois des communes dont la population est la plus âgée (carte 3 et 4).



Carte 5 : Gérontocroissance au Pays de Pouzauges

Le Pays de Pouzauges se situant en-dessous des seuils de projections démographiques, l'Insee ne publie pas de projections par tranche d'âge de l'évolution de la population. Cependant, via l'extrapolation des coefficients de la projection de population de la zone d'emploi des Herbiers-Montaigu, au sein de laquelle se trouve le Pays de Pouzauges, on obtient une estimation proche de la réalité de l'évolution des populations âgées du Pays de Pouzauges. Le vieillissement projeté de la



population du Pays de Pouzauges est proche de celui de la Région, donc inférieur à celui de la Vendée. Toutefois, entre 2019 et 2040, le nombre de personnes de 75 ans et plus devrait doubler et les personnes de 65 ans et plus devraient représenter plus d'une personne sur quatre (tableau 2).

	<b>2019</b>	<b>2025</b>	<b>2030</b>	<b>2035</b>	<b>2040</b>
<b>Population totale</b>	23216	23959	24702	26332	27122
<b>65 ans et plus</b>	4750	5339	6006	6667	7380
<b>Part de 65 ans et plus</b>	20,5 %	22,3 %	24,3 %	25,3 %	27,2 %
<b>75 ans et plus</b>	2232	2645	3147	3620	4108
<b>Part de 75 ans et plus</b>	9,6 %	11 %	12,7 %	13,8 %	15,2 %

*Tableau 2 : Projection de la population âgée du Pays de Pouzauges par extrapolation des coefficients de la ZE Les Herbiers-Montaigu – Insee 2019*

En somme, le processus de vieillissement du Pays de Pouzauges s'inscrit dans la dynamique moyenne des Pays de la Loire. Nous pouvons donc supposer qu'il suivra les prédictions de l'Insee et une forte augmentation des personnes les plus âgées à partir de 2027. Le passage du baby-boom au papi/mamie-boom aura des effets vis-à-vis du nombre et de la représentation des personnes âgées dans le Pays de Pouzauges mais il aura aussi des effets liés au renouvellement des générations. Les besoins des personnes âgées d'aujourd'hui ne seront pas ceux des personnes âgées de demain au même âge.

# Éléments de cadrage

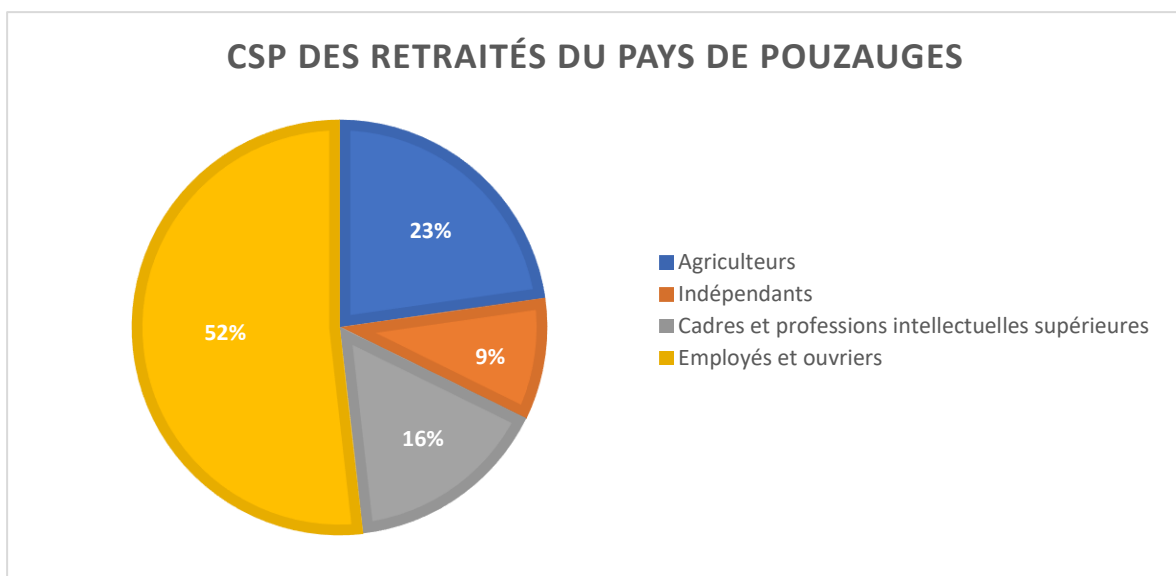
Cette partie a pour objectif de donner des éléments statistiques et cartographiques qui permettent de contextualiser, au regard de ce qui se passe dans les territoires de proximité et au niveau régional, les conditions du vieillissement dans le Pays de Pouzauges. Dès lors, quatre thématiques seront abordées :

- Fragilités socio-économiques
- Logement
- Santé et dépendance
- Accès aux services

## 1/ Une population modeste mais peu de personnes en grande fragilité sociale

Les retraités du Pays de Pouzauges sont pour près de la moitié d'entre eux des anciens employés ou ouvriers et pour près d'un quart, des anciens agriculteurs. A elles deux, ces catégories socio-professionnelles représentent donc 75 % des retraités du Pays de Pouzauges.

Par rapport à la Région, la part d'agriculteurs est bien plus importante (23 % contre 10 %) et celle des cadres et professions intellectuelles supérieures est bien moins importante (16 % contre 27 %). Les deux autres catégories ont des valeurs similaires à celle de la Région.



Graphique 2 : CSP des retraités – Insee 2017

## Des revenus modestes

Les niveaux de vie médians du Pays de Pouzauges, quelles que soient les classes d'âges, sont inférieurs à ceux des territoires de comparaison (Vendée, Pays de la Loire et France). L'écart est particulièrement important à partir de 75 ans. Dans le Pays de Pouzauges 50 % des personnes de 75 ans et plus vivent avec moins de 1 445 €/mois, alors que c'est 1 720 €/mois pour la Région.

Territoire	Population totale	60-74 ans	75 ans et plus
Pays de Pouzauges	20 590	21 530	17 820
Vendée	21 320	22 650	20 310
Pays de la Loire	21 620	23 050	20 640
France	21 250	23 230	21 460

Tableau 3 : Niveau de vie médian (€/an), Filosofi 2018

*Le niveau de vie médian est un indicateur de l'Insee qui permet d'évaluer les ressources financières dont disposent les individus en fonction de la composition du ménage. Il est calculé à partir des revenus disponibles et des unités de consommation.*

*Les revenus disponibles sont les sommes perçues après imposition et après versement des aides sociales.*

*Les unités de consommation divisent le ménage en un certain nombre de parts :*

- 1 UC pour le 1er adulte
- 0,5 UC par personne supplémentaire de plus de 14 ans
- 0,3 UC pour toute personne supplémentaire de moins de 14 ans.

*Pour obtenir le niveau de vie, les revenus disponibles sont divisés par les unités de consommation.*

*Le niveau de vie médian est la médiane des niveaux de vie des individus. 50 % ont plus, 50 % ont moins.*

En comparant également les quartiles des niveaux de vie, les écarts apparaissent bien plus importants pour le 3<sup>ème</sup> quartile que pour le premier. Là où les écarts interquartiles sont entre 10 000 et 12 000 € en Vendée, dans les Pays de la Loire et en France, au Pays de Pouzauges, il n'est que de 6 810 €. Ce faible écart s'expliquant surtout par la médiane et le 3<sup>ème</sup> quartile, la population des 75 ans et plus de l'intercommunalité se caractérise par très peu de personnes ayant beaucoup de ressources, une grande partie ayant des ressources faibles ou moyennes. Par ailleurs, les revenus de ceux qui gagnent le moins dans le Pays de Pouzauges sont relativement proches de ceux qui gagnent le moins dans les autres territoires.

Toujours de manière plus amplifiée pour la médiane et le 3<sup>ème</sup> quartile, le niveau de vie des personnes des 75 ans et plus de la ville de Pouzauges est plus élevé que celui des habitants du même âge de l'EPCI. Le constat d'une population âgée ayant des ressources financières moyenne voire basse s'accroît donc en dehors de la polarité principale du territoire.

Territoire	Q1	Médiane	Q3
Pays de Pouzauges	15 060	17 820	21 870
Ville de Pouzauges	16 340	19 410	23 280
Vendée	16 030	20 310	26 010
Pays de la Loire	16 380	20 640	26 450
France	16 490	21 460	28 480

Tableau 4 : Quartiles des niveaux de vie (€/an) pour les 75 ans et plus, Filosofi 2018

Toutefois, au regard des faibles revenus, les situations de pauvreté sont relativement peu fréquentes. Le taux de pauvreté du Pays de Pouzauges est bien en-deçà de celui des territoires de comparaison et ce malgré des revenus médians inférieurs. Il est extrêmement faible pour les 60-74 ans (comparativement aux autres territoires et aux autres classes d'âge) mais reste plus élevé pour les 75 ans et plus, bien que les écarts soient moins notables que pour les niveaux de vie médians.

Territoire	Population totale	60-74 ans	75 ans et plus
Pays de Pouzauges	8,2	5,8	10,8
Vendée	9,2	6,3	8,7
Pays de la Loire	10,8	7	7,9
France	14,8	8,5	9,7

Tableau 5 : Taux de pauvreté (à 60 %), Filosofi 2018

*Le taux de pauvreté est la part des personnes vivant avec un niveau de vie inférieur à 60 % du niveau de vie médian.*

L'analyse des niveaux de vie des personnes âgées permet de dresser un premier portrait concernant les revenus des retraités du Pays de Pouzauges. L'analyse des médianes et troisièmes quartiles montrent bien que la très grande majorité des habitants vivent avec des revenus modestes. Toutefois, les taux de pauvretés demeurent faibles et laissent penser que très peu de personnes sont concernés par des situations de grande précarité.

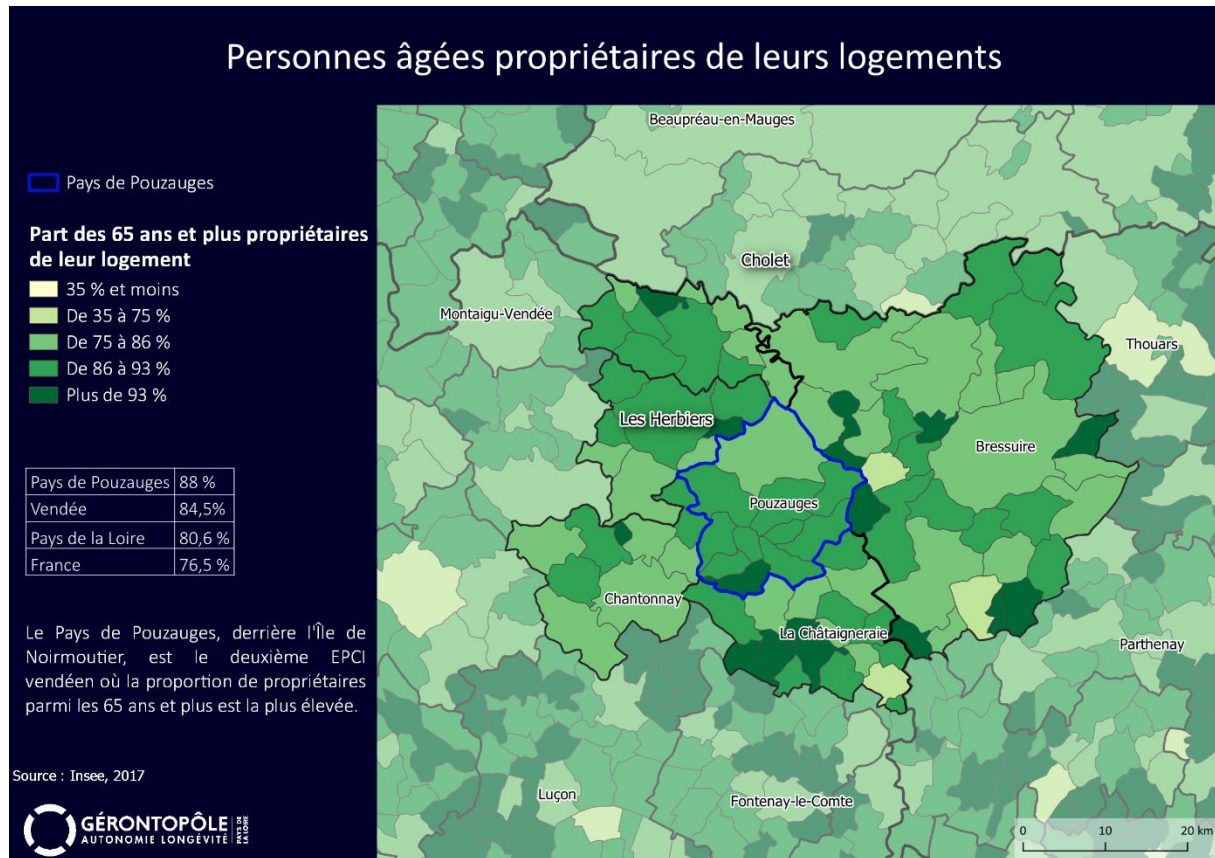
Cette analyse souligne également un écart important, que ce soit au niveau des revenus comme de la pauvreté entre les 60-74 ans et les 75 ans et plus. Les plus jeunes étant bien moins frappés par la pauvreté que leurs aînés.

## Des retraités propriétaires

Si les revenus sont un bon indicateur des capacités financières des personnes âgées, le capital l'est tout autant. Bien qu'il ne soit pas possible de connaître le capital des personnes âgées du territoire, être propriétaire de son logement à un âge avancé est souvent synonyme de garantie financière sur laquelle les personnes, en cas de besoin, peuvent s'appuyer. En effet, les personnes âgées propriétaires ont souvent fini de rembourser leur prêt immobilier et bénéficient donc d'un capital non-négligeable qui peut servir à payer l'EHPAD, par exemple. A l'inverse, les personnes locataires de leur



logement, au regard de la diminution des revenus avec la retraite sont davantage exposées aux situations de fragilité.



Carte 6 : Personnes âgées propriétaires de leur logement

La part de propriétaires dans le Pays de Pouzauges est très élevée (carte 6). Chez les personnes de 65 ans et plus, il n'y a que 12 % de locataires. Sèvremont, commune où la part de propriétaires est la plus faible, affiche un taux de 84,5 % et les communes de Réaumur, Tallud-Sainte-Gemme, Le Boupère, Monsireigne sont, elles, au-dessus de 90 %.

La tendance en matière de propriété du logement est à la hausse puisque de 86,7 % de 65 ans et plus propriétaires en 2013, le Pays de Pouzauges est passé à 88 % en 2017. Cette augmentation s'observe dans toutes les communes de l'EPCI.

Être propriétaire de son logement à la retraite, en ayant, la plupart du temps, terminé de rembourser son prêt bancaire, permet de gagner en niveau de vie. Mais surtout, sa propriété est une garantie financière pour l'avenir qui peut servir à payer l'EHPAD par exemple. Le tableau suivant permet de savoir combien de temps en EHPAD pourrait être financé pour un propriétaire moyen du Pays de Pouzauges (la grande majorité des retraités vivant dans plus de 80 m<sup>2</sup> et les prix du m<sup>2</sup> oscillant autour de 1250 € en fonction des communes). Sachant que la durée médiane de séjour (hors séjour temporaire) en EHPAD est de 2 ans et 7 mois (DREES, 2017), la vente de son bien immobilier dans le Pays de Pouzauges permet de financer la plupart des séjours en EHPAD, en résidence autonomie ou le

déménagement vers un logement plus adapté. Le fait qu'une grande partie de la population retraitée soit propriétaire est donc un indicateur positif sur les capacités d'actions des habitants les plus âgés.

EHPAD	Coût par mois (hors aides)	Temps financé uniquement par la vente d'une propriété de 80 m <sup>2</sup> (100 000 €)
Pouzauges	1 789	4 ans et 8 mois
Le Boupère	1 557	5 ans et 4 mois
La Flocellière	1 875	4 ans et 5 mois

Tableau 6 : Propriété et séjour en EHPAD

### Peu de personnes vivant seules

---

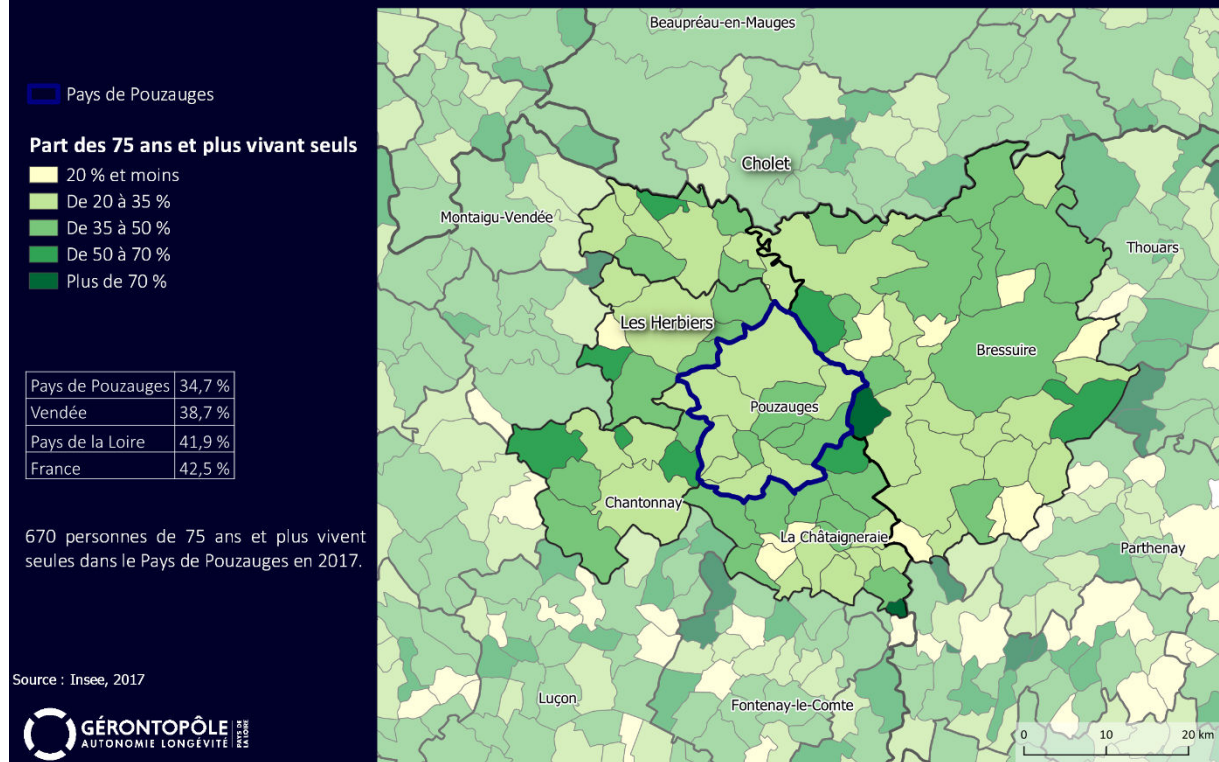
A l'instar de la propriété de son logement, le fait de vivre seul est un facteur permettant d'identifier des situations de fragilité. En effet, bien que toutes les personnes qui vivent seules ne soient pas isolées socialement, vivre seul expose davantage à une réduction des relations sociales, de la mobilité voire à des mécanismes d'exclusion liés à la fracture numérique (Petits Frères des Pauvres, 2017)<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Pour compléter, le Gérontopôle a publié une étude sur le lien social et la citoyenneté.

Téléchargement : <https://www.gerontopole-paysdelaloire.fr/nos-publications/lien-social-et-citoyennete>

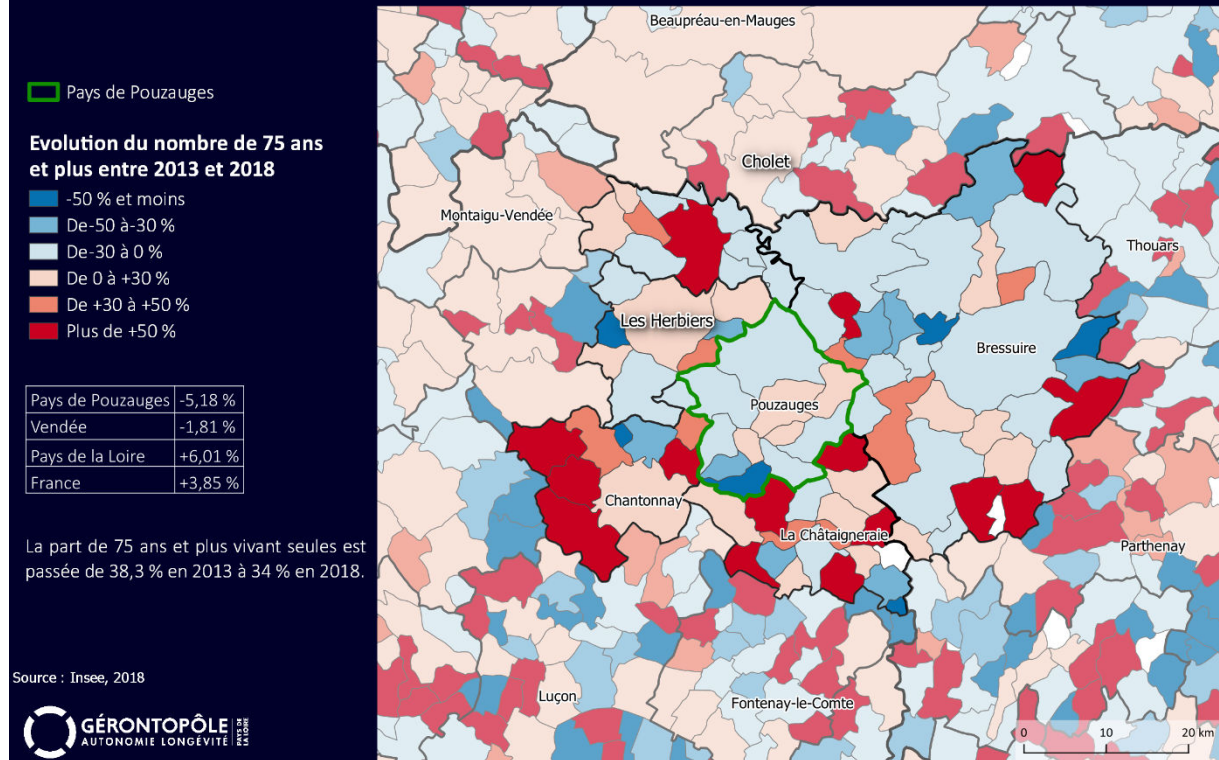
## Personnes âgées vivant seules au Pays de Pouzauges



Carte 7 : Personnes âgées vivant seules

A l'image de la propriété du logement, le nombre de personnes de 75 ans et plus vivant seules dans le Pays de Pouzauges est plus faible que pour les territoires de comparaison (carte 7). Tallud-Sainte-Gemme, et Monsireigne et Chavagnes-les-Redoux sont même en-dessous des 30 %. Seule la commune de Montournais dépasse la moyenne régionale avec 45,4 %.

## Evolution du nombre de personnes âgées vivant seules

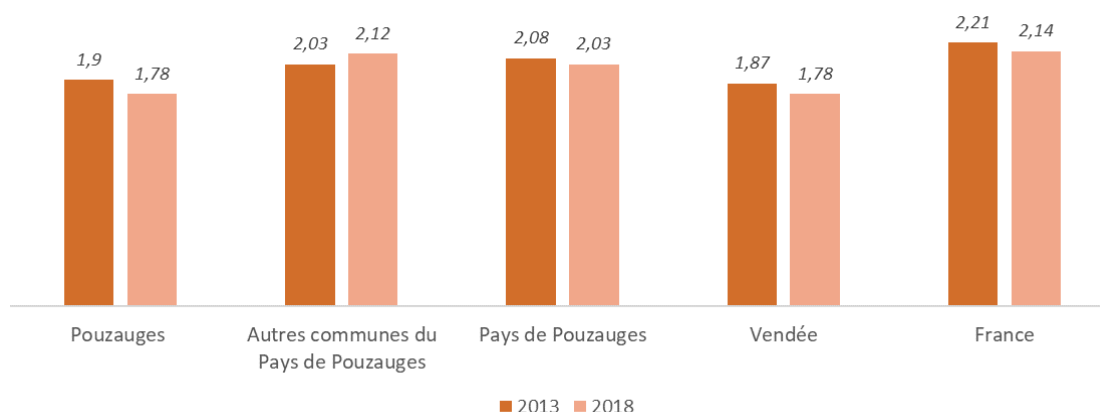


Carte 8 : Evolution du nombre de personnes âgées vivant seules

Sur ces dernières années, le nombre de personnes de 75 ans et plus vivant seuls a fortement diminué dans le Pays de Pouzauges (-5,18 %) et la part des 75 ans et plus qui vivent seuls également (de 38,3 % à 34 %). Cette évolution renforce l'idée selon laquelle les habitants du territoire sont moins fragiles sur ce critère que d'autres. En effet, la carte 8 met en lumière des communes voisines confrontées à une forte augmentation des 75 ans et plus vivant seuls.

Dans le Pays de Pouzauges, la plupart des communes voient leur nombre diminuer. La Meilleraie-Tillay (+19,67 %), Pouzauges (+22,89 %) et Saint-Mesmin (+29,09 %) qui sont aussi les communes marquées par un vieillissement plus important, voient leur population de 75 ans et plus vivant seuls augmenter.





Graphique 3 : Ratio aidants/aidés - Insee 2018

Le ratio aidants/aidés est le rapport démographique entre les 45-59 ans et les personnes âgées de 75 ans et plus. Plus le ratio est élevé, plus le nombre d'aidants potentiels est élevé.

Au-delà des bienfaits qu'apportent, à l'échelle d'une population, le fait de vivre à deux, la présence d'aidants plus jeunes sur le territoire joue également un rôle. Si les ratios aidants/aidés ne sont que théoriques et ne signifient pas une entraide réelle, ils définissent tout de même un potentiel. Le Pays de Pouzauges a un ratio aidants/aidés qui est proche de la valeur nationale et qui est en légère baisse. Cette baisse s'explique avant tout par la baisse du ratio dans la commune de Pouzauges. En effet, dans les autres communes du Pays de Pouzauges, le rapport est en légère augmentation alors qu'à Pouzauges la baisse est significative.

## Homogénéité relative de la fragilité entre les différentes communes

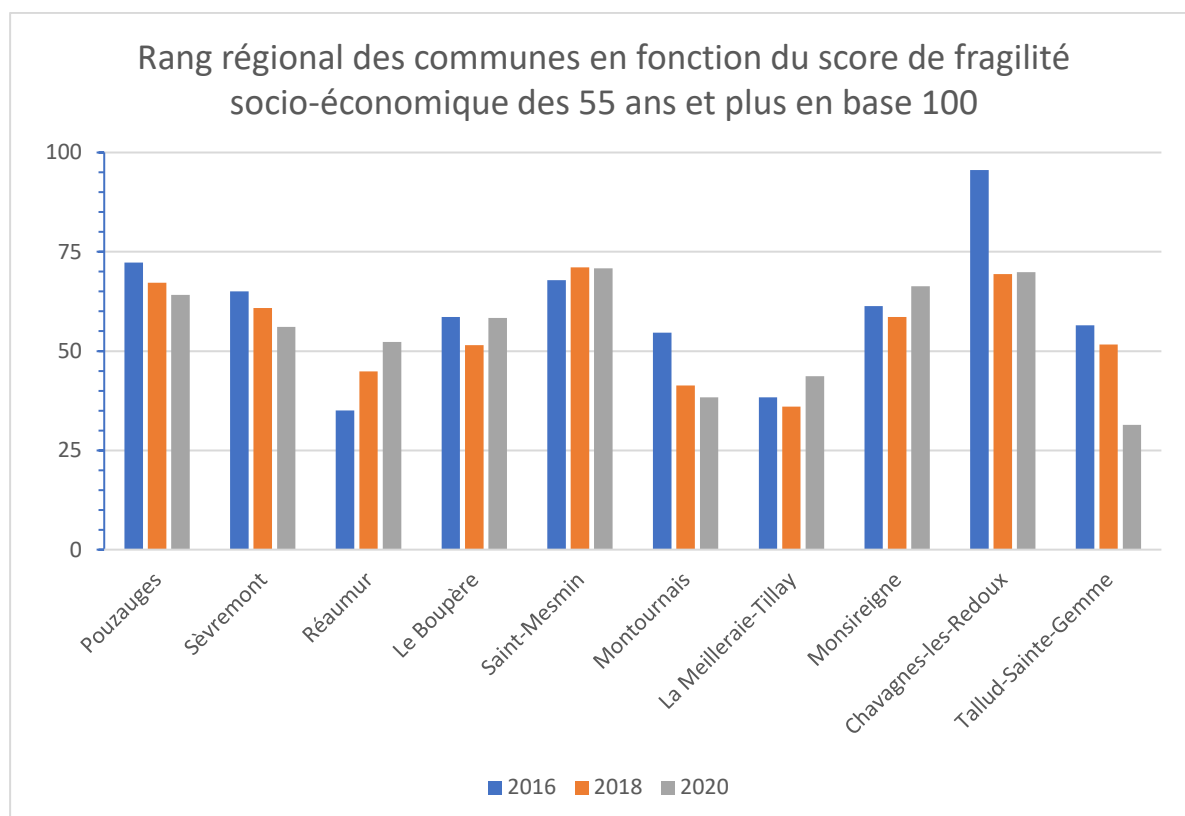
Les CARSAT ont produit un indicateur synthétique prenant en compte l'âge, les revenus et le veuvage donnant un score de fragilité à chaque individu et qui donne une moyenne à l'échelle des communes. Ce score est aujourd'hui accessible pour l'inter-régimes, ce qui permet d'avoir aussi des données pour les anciens agriculteurs, nombreux dans le Pays de Pouzauges.

Chaque individu reçoit des points ainsi :

Catégorie	Critère	Points
Âge	55-64 ans	0
	65-69 ans	1
	70-79 ans	2
	80 ans et plus	4
Exonérés de la CSG	Oui	4
	Non	0
Bénéficiaire d'une pension de réversion	Oui	3
	Non	0

Chaque commune reçoit une note moyenne. Les communes des Pays de la Loire ont ensuite été classées des communes les moins fragiles aux communes les plus fragiles et ramené en base 100, de telle sorte que la commune médiane est 50<sup>ème</sup> et les quartiles, 25<sup>ème</sup> et 75<sup>ème</sup>.

Le graphique ci-dessous permet ainsi une analyse dans le temps du niveau de fragilité des communes du Pays de Pouzauges vis-à-vis de la région des Pays de la Loire. Aujourd’hui, toutes les communes de l’EPCI se situent dans l’interquartile. La fragilité, au sens de la CARSAT, est moyenne dans le Pays de Pouzauges. Toutefois, certaines communes sont moins touchées comme Tallud-Sainte-Gemme, La Meilleraie-Tillay et Montournais. A l’inverse, Pouzauges, Chavagnes-les-Redoux et Saint-Mesmin s’approchent des 25 % de communes les plus fragiles de la Région.



Graphique 4 : Indice de fragilité socio-économique – Observatoire des fragilités, CNAV 2020

Au-delà du score d’aujourd’hui, dans le temps, on observe une amélioration notable de la situation dans de nombreuses communes entre 2016 et 2020 : Tallud-Sainte-Gemme, Chavagnes-les-Redoux, Montournais, Pouzauges et Sèvremont. Les autres communes sont restées relativement stables dans leur positionnement hormis Réaumur dont la régression est importante mais qui est toujours proche de la médiane.

Au regard des différents indicateurs étudiés, aucune commune ne se démarque comme ayant une population âgée particulièrement ou fragile ou inversement. La diversité des situations entre les communes est limitée.

## A retenir sur la fragilité sociale

---

Les différents indicateurs étudiés dans cette partie ne sont que des indices qui permettent d'envisager une situation globale de fragilité. Ils ne rendent pas possible le dénombrement de personnes dans des situations sociales complexes. Toutefois, ils fournissent un éclairage sur les facteurs (et leurs conséquences) à surveiller et sur les disparités à l'échelle de l'intercommunalité.

A retenir :

- Les retraités du Pays de Pouzauges dont la grande majorité ont été agriculteur, ouvrier ou employé, ont **des ressources modestes** proches de la moyenne basse des revenus des personnes de leur tranche d'âge.
- Toutefois, **les situations de grande pauvreté sont rares.**
- Être **propriétaire de son logement** offre une garantie financière pour de très nombreux retraités (88 % des 65 ans et plus).
- Les **personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules sont peu nombreuses**, à l'exception de la commune de Montournais, et, fait rare, **leur nombre diminue.**
- Le caractère modeste mais avec peu de grande fragilité de la population âgée **s'applique à toutes les communes du territoire.**

## 2/ Vivre en maison dans un territoire où l'offre de logement est peu diversifiée

---

Le logement est un élément central de la qualité de vie des personnes âgées. En effet, au-delà de l'environnement dans lequel il s'inscrit et qui sera évoqué ensuite, le temps passé à l'intérieur de son domicile est considérable. La capacité du logement à répondre aux besoins des personnes, en somme, son degré d'adaptation aux situations de chacun influe sur la manière dont est vécu le vieillissement. De même, l'ancienneté résidentielle protège les personnes âgées dès lors qu'elles doivent faire face à des épreuves. En effet, les relations humaines locales nouées s'activent dans ces moments difficiles.

### Vivre à domicile

---

Comme évoqué précédemment, les personnes âgées du Pays de Pouzauges sont, en grande partie (88 %), propriétaires de leur logement. Ceci permet notamment d'avoir une assise financière au moment d'un aménagement du lieu de vie/déménagement vers un habitat plus adapté, en établissement ou non.

La vie en établissement spécialisé (EHPAD, résidence autonomie) reste l'exception. En effet, seules 12,8 % des personnes de 75 ans et plus vivent dans l'un des trois EHPAD ou l'une des quatre résidences autonomie. Ce chiffre est dans la moyenne régionale, les Pays de la Loire étant la région où cette part est la plus élevée (tableau 6). Les 87,2 % de personnes de 75 ans et plus vivant à domicile est à mettre en relation avec la récente parution du Baromètre Solitude et Isolement des Petits Frères des Pauvres

(2021). Leur étude relate que 87 % des 60 et plus et encore 84 % des 85 ans et plus souhaitent vieillir à domicile avec ou sans aides à la vie quotidienne.

Territoire	75 ans et plus vivant dans un établissement à destination des séniors
Pays de Pouzauges	12,8
Vendée	13,7
Pays de la Loire	12,4
France	9,4

Tableau 7 : Personnes âgées vivant en établissement à destination des séniors – Insee 2018

Alors que la Vendée est un département marqué par une forte part de retraités installés il y a moins de cinq ans dans leur domicile (30,2 %), du fait de l’attractivité de la côte, le Pays de Pouzauges est davantage dans la ligne régionale et nationale (tableau 7). Ici, les personnes retraitées occupent leur logement depuis longtemps. Pour 76,5 % d’entre eux, l’emménagement dans leur domicile actuel remonte à 10 ans ou plus. Ceci a des conséquences non-négligeables sur l’ancrage social dans la vie locale, mais aussi sur l’attachement à son « chez-soi » et la difficulté que représenterait un départ vers un logement plus adapté.

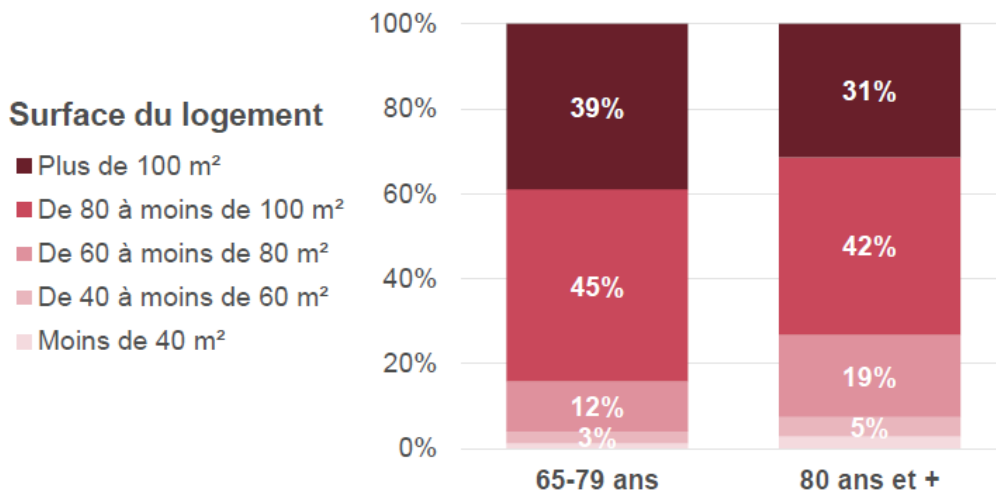
Territoire	Moins de 5 ans	De 5 à 10 ans	De 10 à 20 ans	Plus de 20 ans
Pays de Pouzauges	11,8	11,7	17,2	59,3
Vendée	30,2	18,5	21,2	30,2
Pays de la Loire	12,1	11,1	18,5	58,3
France	11,4	10,6	19,7	58,3

Tableau 8 : Ancienneté d’installation des retraités – Insee 2017

Avec le vieillissement et le départ des enfants, les retraités peuvent se retrouver dans de grands logements qui ne correspondent plus techniquement à leurs besoins mais qui sont chargés de valeurs sentimentales qui rendent le départ vers un logement plus adapté difficile. Dans le Pays de Pouzauges, 84 % des logements des 65-79 ans et 73 % des logements des 80 ans et plus font plus de 80 m<sup>2</sup>. En fonction de leur capacité physique et de l’adaptation du logement au vieillissement<sup>4</sup>, une telle superficie peut poser des problèmes dès lors qu’il s’agit de l’entretenir.

<sup>4</sup> Pour compléter, le GÉrontopôle a produit plusieurs guides concernant l’adaptation du logement  
Téléchargement : <https://www.gerontopole-paysdelaloire.fr/nos-projets/amenagement-de-lhabitat-des-personnes-agees>





Graphique 5 : Taille des logements des 65 ans et plus - ADILE de la Vendée, Insee 2018

En somme, la question du vieillissement de la population, au regard des envies des retraités est intimement liée à celle du domicile et de son adaptation. Dans le Pays de Pouzauges, les retraités sont pour la majeure partie d'entre eux dans leur logement depuis longtemps. Dès lors, leur logement peut devenir à terme inadapté et trop grand. Or, quitter un lieu où sont nos souvenirs peut demander un effort certain qui, s'il n'est pas anticipé, peut devenir très pénible.

## Un parc dominé par de grands logements

Le parc de logements du Pays de Pouzauges, à l'instar des territoires ruraux, est marqué par une surreprésentation des maisons et même des grandes maisons. En effet, 93,7 % des logements du Pays de Pouzauges sont des maisons. Même la commune de Pouzauges affiche un taux de 84,5 % qui demeure au-dessus de la moyenne départementale. En dehors de la Meilleraie-Tillay (94,5 %), toutes les autres communes sont au-dessus de 95 %.

## Typologie des logements du Pays de Pouzauges



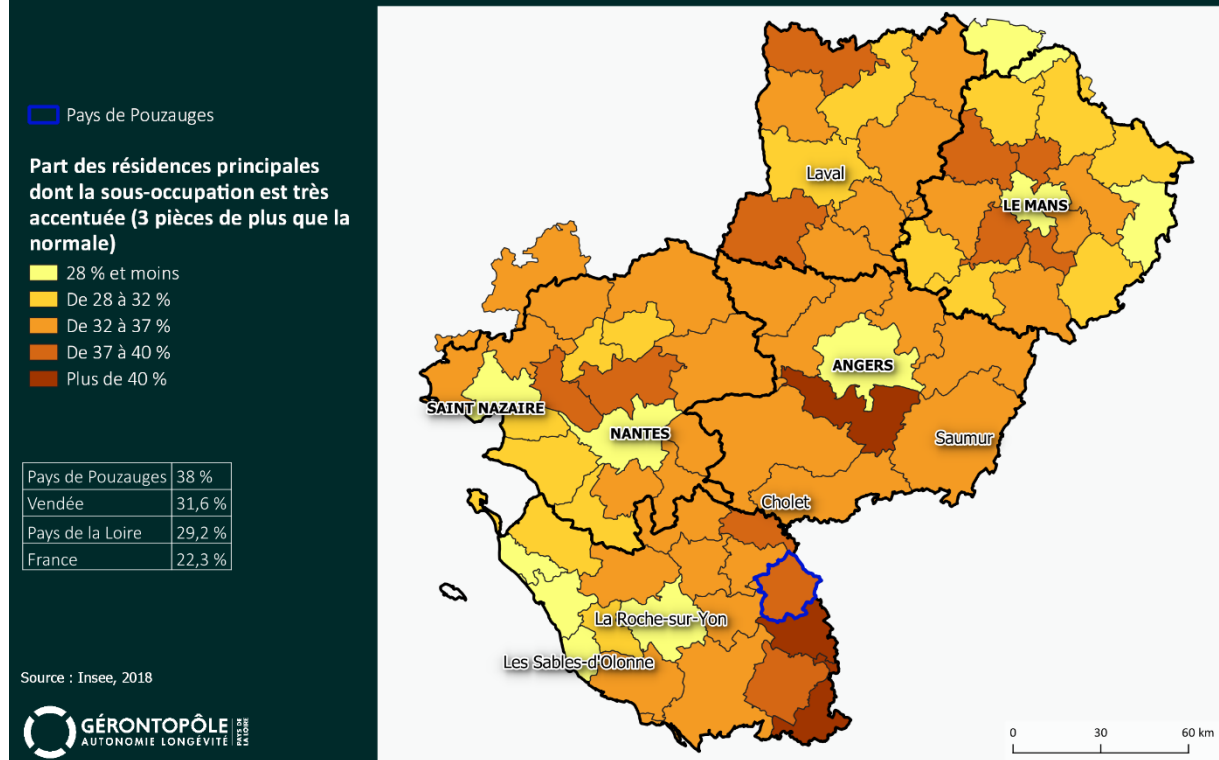
Carte 9 : Types de logements

Au-delà du rapport appartement / maison, la sous-occupation très accentuée des logements est un bon indicateur pour qualifier le parc de logement d'un territoire. En effet, il indique la part des logements qui possèdent au moins 3 pièces de plus qu'une occupation dite « normale ».

« L'occupation normale d'un logement » est fondée sur le nombre de pièces nécessaires au ménage, décompté de la manière suivante :

- une pièce de séjour pour le ménage
- une pièce pour chaque personne de référence d'une famille
- une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans et plus
- et, pour les célibataires de moins de 19 ans :
  - une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans
  - sinon, une pièce par enfant.

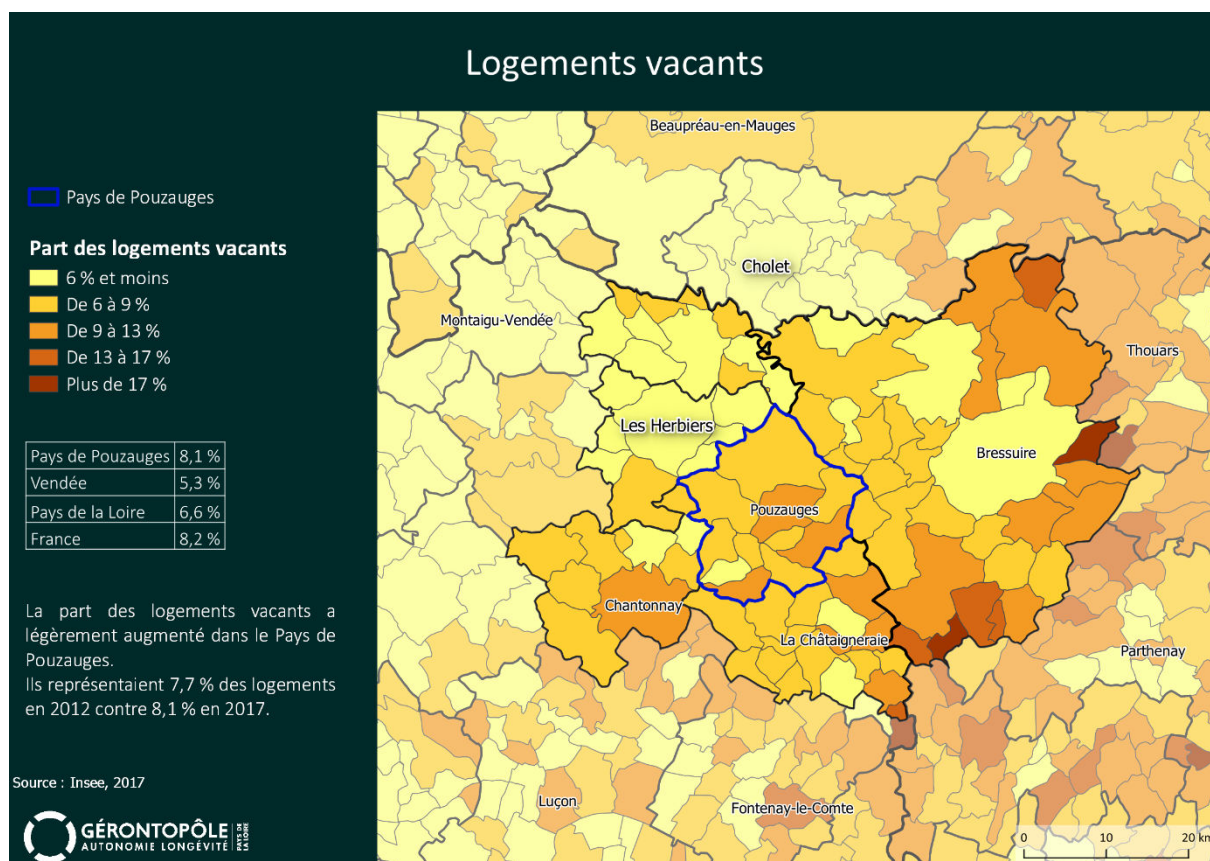
## Sous-occupation des logements



Carte 10 : Sous-occupation des logements

Le Pays de Pouzauges est concerné par une forte part de résidences principales très sous-occupées et ce même par rapport à d'autres EPCI ruraux de la région (carte 10). 38 % des résidences principales ont trois pièces de plus qu'une occupation normale quel que soit l'âge de leurs occupants. Il est probable que ce phénomène concerne une part importante des personnes âgées du territoire qui avec le départ de leurs enfants se retrouvent dans un logement plus grand que nécessaire. Par ailleurs, cela ouvre la possibilité de la cohabitation voire du bimby (build in my back yard) à condition que ces solutions répondent aux volontés des personnes concernées.

La vacance des logements peut aussi être une piste de réflexion pour les futurs aménagements. Dans le Pays de Pouzauges, la part des logements vacants se situe dans la moyenne française qui est plus élevée que celle du département et de la région. Au sein de l'EPCI, ce sont les communes de Montournais (9,1 %), Pouzauges (9,7 %) et Tallud-Sainte-Gemme (11,3 %) qui en ont le plus. Ces taux relativement importants soulignent l'existence de logements inoccupés mais ne donne aucune information sur leur état ou les raisons de la vacance.



Carte 11 : Logements vacants

Territoire	Avant 1919	1919-1945	1946-1990	1991-2005	Après 2006
Pays de Pouzauges	14,8 %	5,8 %	44,6 %	19,2 %	13,9 %
Vendée	10,4 %	4,9 %	42 %	22 %	17,7 %
Pays de la Loire	12,6 %	6,1 %	45,7 %	18,6 %	14,4 %
France	12,5 %	10,7 %	49,4 %	15,8 %	11,5 %

Tableau 9 : Années de construction des résidences principales - Insee 2018

Concernant les années de construction des résidences principales (occupées) du Pays de Pouzauges, elles se situent dans les moyennes des territoires de comparaison. Si ces chiffres concernent l'ensemble de la population, ils interrogent les conditions de logements des personnes retraités puisque les anciennes constructions posent des problèmes d'efficacité énergétique et d'adaptation du logement au vieillissement.

Le parc de logement du territoire du Pays de Pouzauges est marqué par de grands logements. Ces grands espaces intérieurs et leur jardin demandent un certain entretien et ne sont donc pas nécessairement adaptés à des personnes vieillissantes à la recherche d'un logement plus petit, demandant moins d'entretien que leur domicile actuel. Cependant, la taille des logements du territoire et ceux qui sont vacants peuvent fournir des opportunités de colocation ou de réhabilitation.

## Des logements adaptés ou non plutôt accessibles

Au-delà de l'existence de logements pouvant intéresser les personnes âgées du territoire ou souhaitant s'y installer, la question de leur accessibilité se pose. En effet, les retraités du Pays de Pouzauges n'ont pas de ressources importantes mais sont pour un très grand nombre propriétaires.

Au regard des faibles revenus d'une frange de la population du Pays de Pouzauges, le logement social peut être une solution. A l'instar de ce qui se fait en Vendée, la part des logements sociaux est faible dans le Pays de Pouzauges alors que la demande est importante (240 demandes en cours le 27/10/2020). Aujourd'hui, seulement 3 % des 65 ans et plus vivent dans un logement social dans le Pays de Pouzauges (source ADILE, 2020). Si aujourd'hui cette réalité ne concerne que peu de gens, leur proportion dans les logements sociaux est amenée à croître, et, puisque 54 % des demandes de logement social des plus de 65 ans du Pays de Pouzauges ont pour motif des raisons de santé ou un handicap la question de l'adaptation du parc social se pose.

Le vieillissement des résidents des logements sociaux et le vieillissement des personnes extérieures effectuant une demande aura une incidence sur la stratégie intercommunale en matière de logements sociaux. L'ergonomie de l'intérieur, l'accessibilité du logement ou encore sa localisation à proximité des services sont autant de critères qui agiront sur le degré d'accessibilité des logements. En outre, la tension sur le logement pour les jeunes travailleurs souhaitant s'installer dans le Pays de Pouzauges et le vieillissement de la population risquent d'engendrer une concurrence pour les logements sociaux de petite taille.

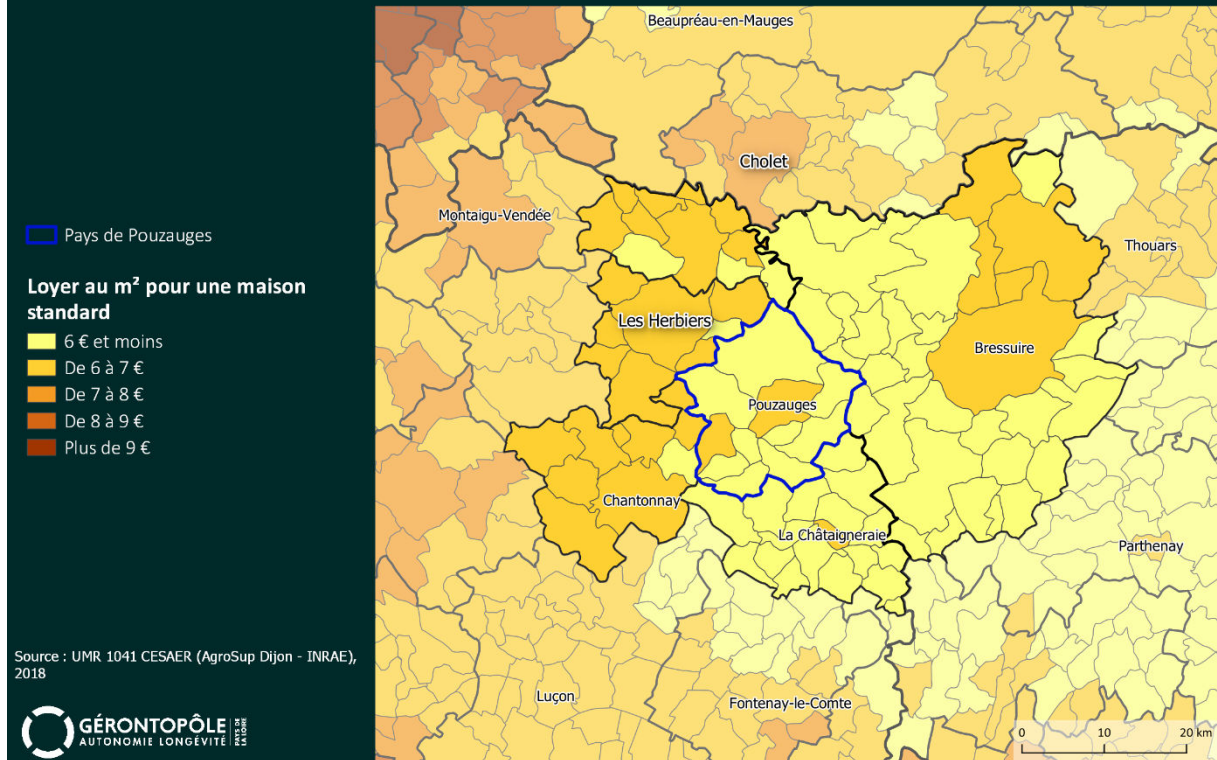
Pays de Pouzauges	Vendée	Pays de la Loire	France
6,2 %	5,3 %	11,3 %	13,8 %

Tableau 10 : Part des logements sociaux - RPLS et Insee 2018

En 2018, l'UMR CESAER a lancé la première carte de France des loyers. Grâce à un partenariat avec SeLoger, pap.fr et leboncoin, deux cartographies ont été produites : une pour les maisons et une pour les appartements, avec pour caractéristiques de référence 92 m<sup>2</sup> pour une maison et 49 m<sup>2</sup> pour un appartement.



## Loyer pour une maison dans le Pays de Pouzauges



Carte 12 : Coût de la location de logements

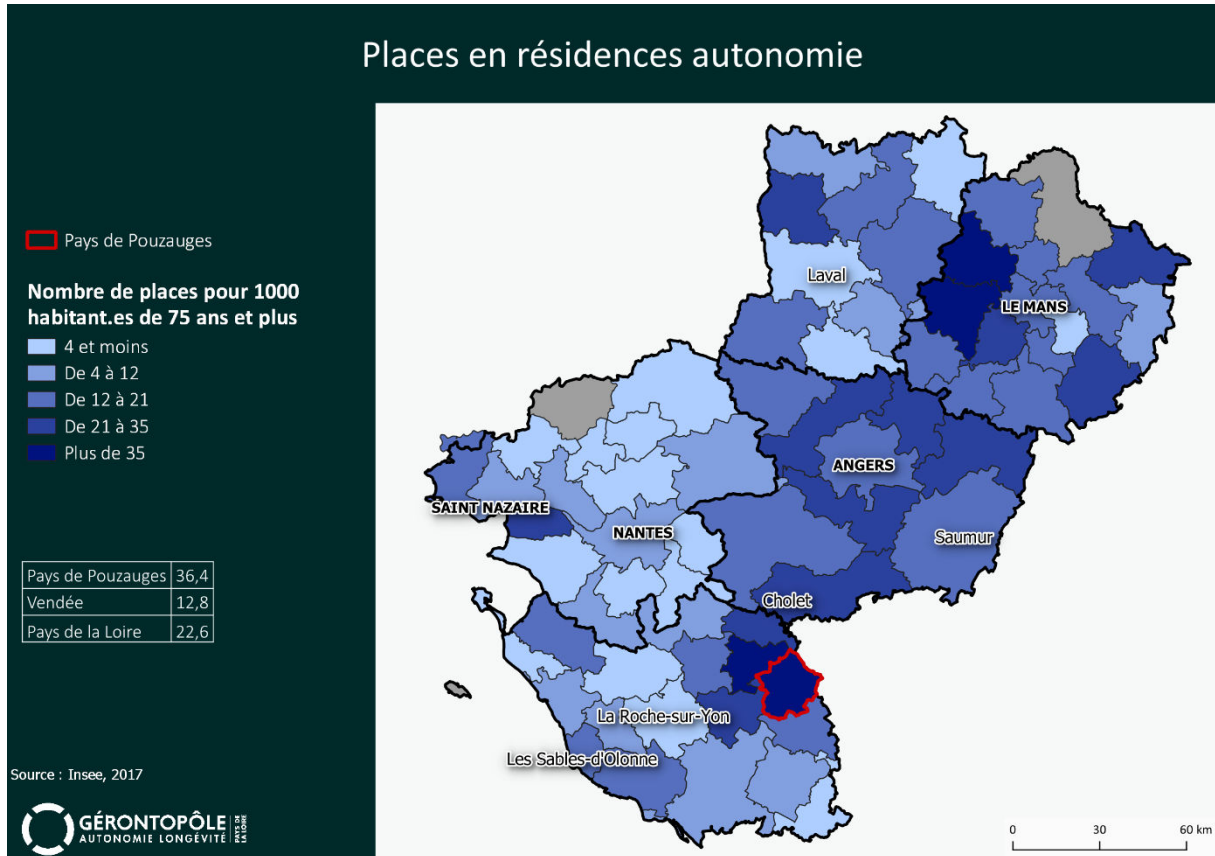
Le coût des loyers pour une maison dans un territoire rural nous permet d'estimer l'accessibilité financière aux logements. Dans le Pays de Pouzauges, les loyers sont en-dessous de 6 €/m<sup>2</sup> sauf pour Pouzauges (6,3 €) et Monsireigne (6,5 €). C'est l'un des EPCI les moins chers de la région. En guise de comparaison, les territoires plus à l'ouest sont plus chers et Les Herbiers comme Chantonnay présentent des prix à 6,9 €/m<sup>2</sup>. Le coût des locations est ainsi très abordable.

Du côté du prix au m<sup>2</sup> des ventes de bien immobilier, de manière similaire, les prix sont bien en-dessous de la moyenne départementale (2 209 €/m<sup>2</sup>, SeLoger.com). Par exemple, Pouzauges se situe à 1 320 €/m<sup>2</sup> et Montournais est à 825 €/m<sup>2</sup>.

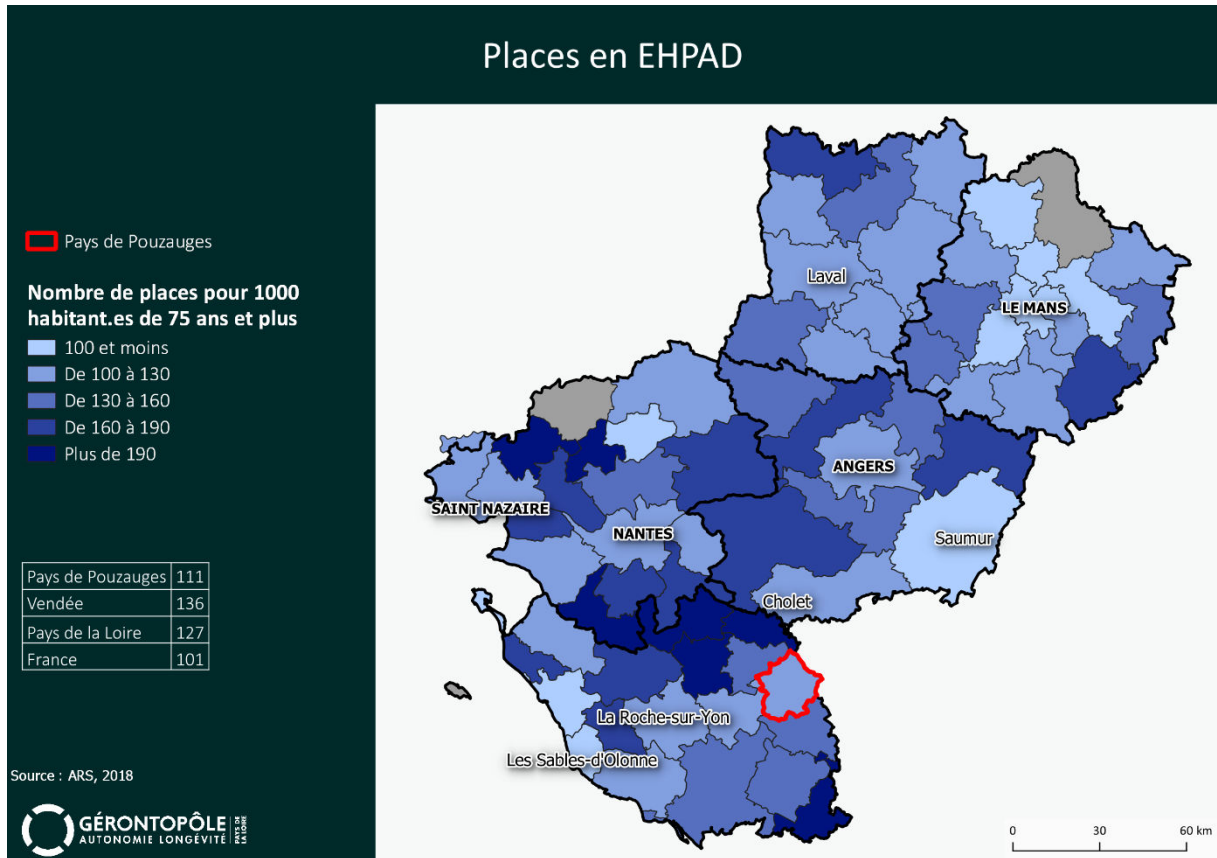
Si le coût du logement dans le Pays de Pouzauges est modéré, il est tout de même difficile d'en trouver du fait de leur faible nombre disponible sur le marché. Sur des petits logements qui pourraient convenir à des retraités souhaitant se rapprocher des services et avoir un logement plus adapté, ils se retrouvent en concurrence avec des saisonniers et des locations à destination des touristes du Puy du Fou notamment.

Une personne peu dépendante mais qui ne peut plus ou ne souhaite plus vivre à domicile peut vouloir se diriger vers une résidence autonomie. Dans le Pays de Pouzauges, le nombre de places en résidence

autonomie est très important et bien supérieur, pour 1 000 habitant.es de 75 ans et plus, au nombre départemental et régional. Les quatre résidences se situent à Sèvremont, Saint-Mesmin, Réaumur et La Meilleraie-Tillyay.



Carte 13 : Nombre de places en résidences autonomie



Carte 14 : Nombre de places en EHPAD

Contrairement aux résidences autonomes, les trois EHPAD du territoire ont un faible nombre de places au regard des chiffres régionaux et départementaux mais qui demeure au-dessus de la moyenne nationale.

## A retenir sur le logement

- Les personnes âgées sont dans l'immense majorité **propriétaires** de leur logement et y vivent depuis longtemps.
- Leur logement est souvent **surdimensionné**
- Près de 94 % des logements du Pays de Pouzauges sont des **maisons** et sont souvent **sous-occupées**.
- Malgré le peu de logements sociaux, les demandes sont également limitées et **l'accès à un logement social est relativement simple**.
- Le territoire est marqué par un **coût du logement faible**
- Le **nombre de places** pour 1 000 personnes de 75 ans et plus proposées par les quatre **résidences autonomie est très élevé**.
- Le **nombre de place en EHPAD est inférieur aux moyennes départementales et régionales** mais demeure supérieur à la moyenne nationale.



### 3/ Une population en bonne santé ayant pourtant un faible accès aux soins

La santé fait partie des besoins primaires de tout être humain. Bien qu'il ne s'agisse pas uniquement de ne pas être malade, dans cette partie, l'objectif est d'évaluer la santé de la population âgée dans ce sens, son niveau de dépendance et d'observer dans quelle mesure se soigner est simple. Avec l'âge le recours aux soins est plus fréquent et les questions de santé prennent une place plus importante dans la vie quotidienne. En effet, les habitants du Pays de Pouzauges vont en moyenne 3,5 fois chez le médecin généraliste par an. Pour les 60-74 ans ce chiffre passe à 4 et à 5,4 pour les 75 ans et plus (SNDS, 2019). Par ailleurs, le médecin généraliste est un également un acteur social qui participe à la prévention et au repérage de l'isolement social.

#### De bons indicateurs de santé

Afin d'analyser la santé d'une population, l'Observatoire régional de santé fournit de précieux indicateurs :

Indicateurs	Pays de Pouzauges	Vendée	Pays de la Loire	France métropolitaine
Mortalité prématurée (pour 1000 pers.) – 2015	<b>1,4</b>	2,1	1,9	2
Personnes prises en charge pour cancer (%) – 2016	<b>4</b>	5	4,4	4,5
Personnes prises en charge pour une maladie cardiovasculaire (%) – 2016	<b>5,3</b>	6,9	6,2	6,7
Personnes prises en charge pour diabète (%) – 2016	<b>4,7</b>	5,1	4,4	5,3
Part des 65-74 ans pris en charge pour une pathologie au long court (%) – 2016	<b>42</b>	44	44	48
Part des 75 ans et plus pris en charge pour une pathologie au long court (%) – 2016	<b>63</b>	64	64	67
Part des 75 ans et plus en situation de polymédication (%) – 2017	<b>22</b>	21	20	22
Part des 65 ans et plus pris en charge pour maladie d'Alzheimer et autres démences (%) – 2016	<b>2,6</b>	4	4,9	5,5
Part des 65 ans et plus hospitalisés en court séjour pour liaison traumatiques (%) – 2018	<b>2,2</b>	2,7	2,8	2,8

De manière générale, les indicateurs de santé du territoire de Pouzauges sont meilleurs que ceux des territoires de comparaison. Concernant le diabète et la polymédication, les écarts sont très faibles mais pour certains, ces écarts sont significatifs.

La mortalité prématurée (entre 2 et 65 ans) sur le territoire de Pouzauges est plus faible que pour les territoires de comparaison, signe que les personnes atteignent plus qu'ailleurs l'âge de la retraite et que les comportements à risques sont moins nombreux.

Pour ce qui est des prises en charge pour cancer, maladie d'Alzheimer et maladie cardio-vasculaire dont les chiffres sont très bons, ce sont des indicateurs qui dépendent aussi du recours aux soins des patients. En effet, pour être pris en charge pour une maladie, il faut être diagnostiqué. Or, si les personnes âgées ont peu recours aux soins, ils ont également moins de chance d'être diagnostiqués. Toutefois, seul 2,36 % des retraités du Pays de Pouzauges n'ont pas eu recours aux soins pendant 12 mois consécutifs (2018).

## De bons indicateurs sur le niveau de dépendance

---

Être dépendant signifie avoir besoin d'une tierce personne pour effectuer les gestes de la vie quotidienne comme, par exemple, la toilette, l'entretien du logement ou la prise du repas. L'évaluation de la dépendance d'une population ne peut être qu'estimée puisqu'elle dépend du diagnostic des situations. Or, de nombreuses personnes dépendantes n'étant pas officiellement évaluée ne perçoivent pas les aides auxquelles elles auraient droit et ne sont donc pas incluses dans les statistiques.

Pour estimer le niveau de dépendance de la population âgée de Pouzauges, 3 indicateurs seront étudiés :

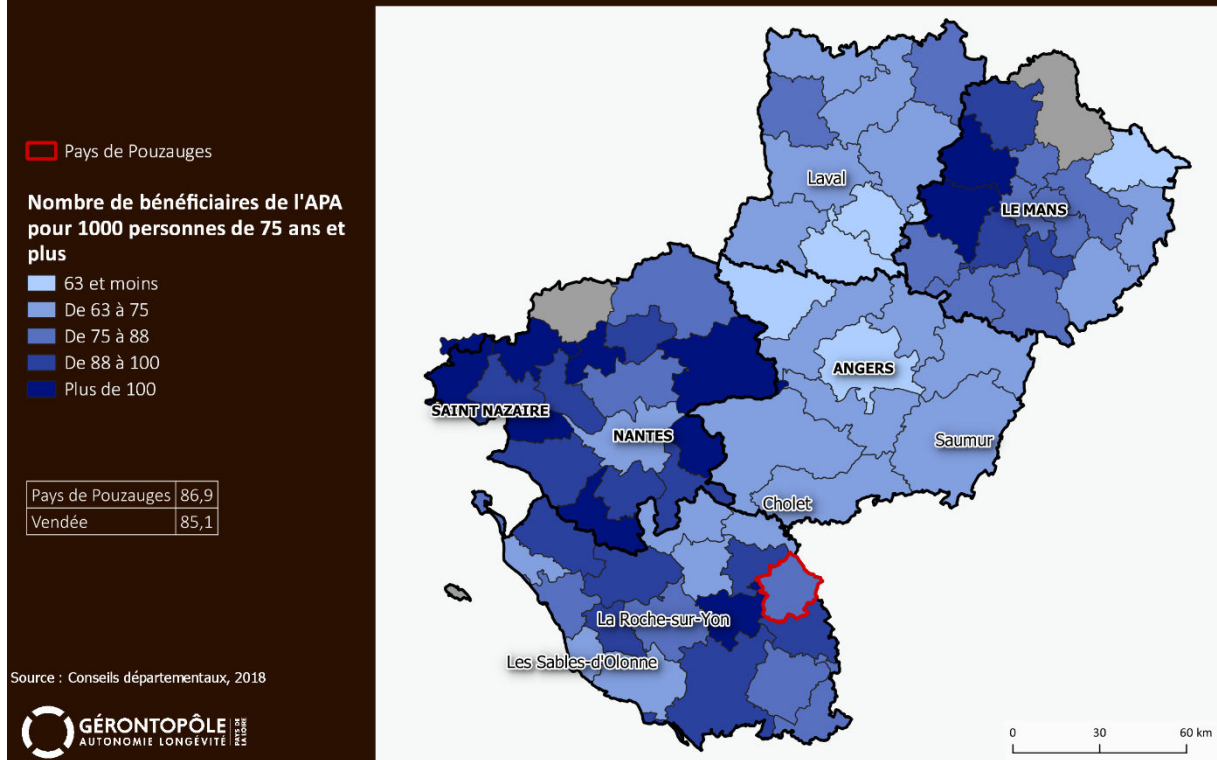
- Le nombre de bénéficiaires de l'ADPA par rapport au nombre de 75 ans et plus
- Le GMP à domicile qui permet de mesurer l'intensité de la dépendance des bénéficiaires de l'ADPA
- Le GMP en EHPAD qui permet de mesurer l'intensité de la dépendance des résidents

*Le Gir Moyen Pondéré (GMP) est un indicateur qui évalue le niveau de dépendance d'une population donnée. A partir de la grille AGGIR, les individus obtiennent un score de 1 (le plus dépendant) à 6 (pour les personnes non-dépendantes) à partir du moment où elles sont évaluées.*

*En établissement, le calcul se fait ainsi :  $(nb\ GIR\ 1 \times 1\ 000 + nb\ GIR\ 2 \times 840 + nb\ GIR\ 3 \times 660 + nb\ GIR\ 4 \times 420 + nb\ GIR\ 5 \times 250 + GIR\ 6 \times 70) / nb\ résidents$*

*A domicile, le calcul se fait ainsi :  $(nb\ GIR\ 1 \times 1\ 000 + nb\ GIR\ 2 \times 840 + nb\ GIR\ 3 \times 660 + nb\ GIR\ 4 \times 420 + nb\ GIR\ 5 \times 250 + GIR\ 6 \times 70) / nb\ personnes\ bénéficiant\ de\ l'ADPA\ à\ domicile$*

## Bénéficiaires de l'APA en Pays de la Loire

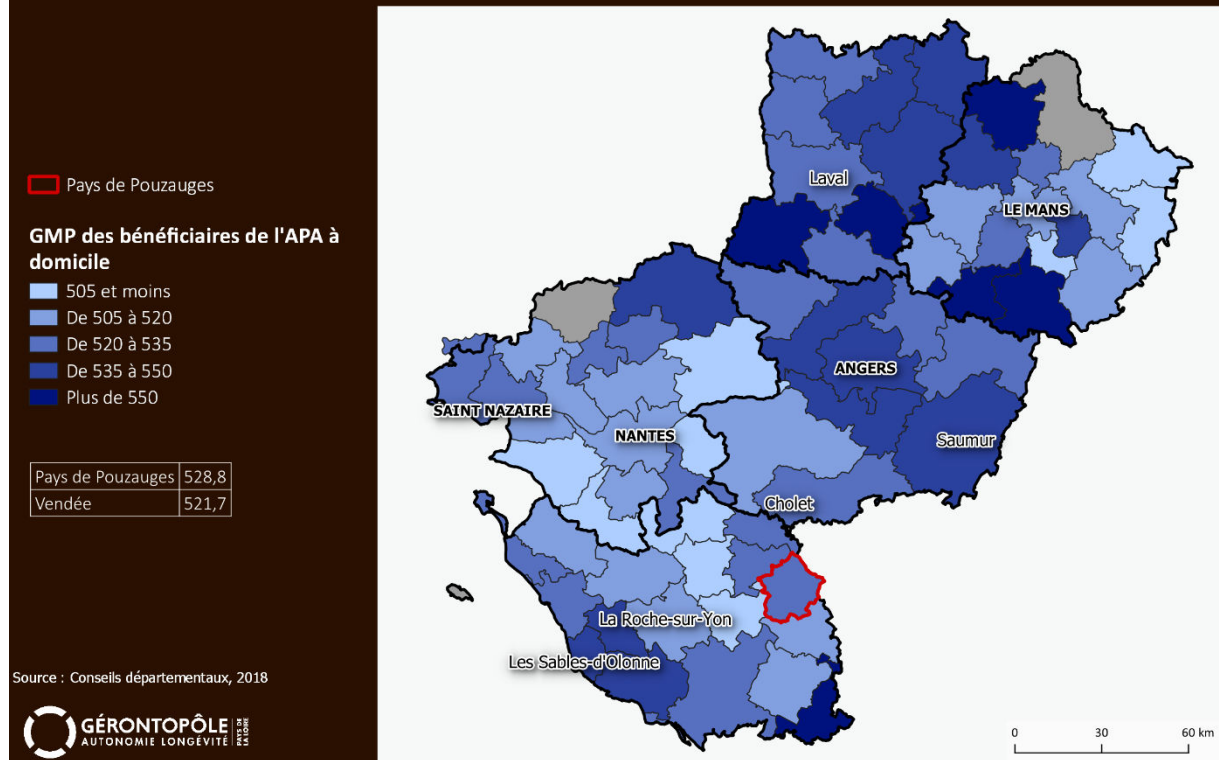


Carte 15 : Bénéficiaires de l'APA

L'allocation personnalisée autonomie (APA) ou allocation départementale personnalisée autonomie (ADPA), est versée en fonction du GIR (grille d'évaluation de la dépendance) et des ressources financières des 60 ans et plus. Connaître le nombre de personnes en bénéficiant est une première indication sur la dépendance de la population âgée du territoire. Cette aide étant versée par les Conseils départementaux, les disparités entre eux peuvent également dépendre des politiques départementales. C'est pourquoi il est plus pertinent de comparer le Pays de Pouzauges uniquement à la Vendée.

Le nombre de bénéficiaires de l'APA pour 1 000 personnes de 75 ans et plus est très proche du nombre Vendéen. Le nombre de place en EHPAD a une incidence sur ce chiffre. En effet, plus il y a de places en EHPAD, plus il y a de personnes dépendantes qui ne sont pas à domicile. Au regard du nombre de places en EHPAD plus faible dans le Pays de Pouzauges qu'en Vendée, il semble que la dépendance de la population du Pays de Pouzauges soit légèrement moins importante que celle de Vendée.

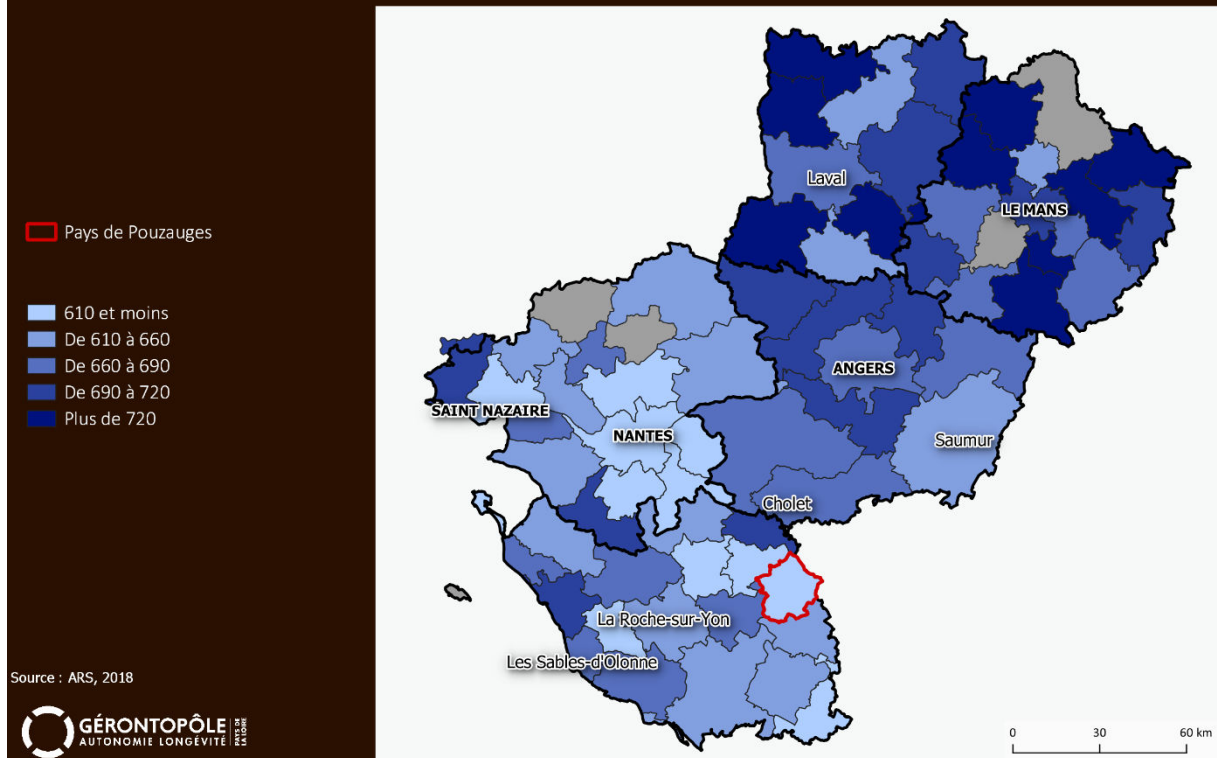
## GMP à domicile en Pays de la Loire



Carte 16 : GIR moyen pondéré à domicile

Au-delà du nombre de bénéficiaires de l'APA ou ADPA, le GMP permet de mesurer l'intensité de la dépendance des allocataires de l'APA. Plus le score est élevé, plus les personnes très dépendantes sont fortement représentées. Le Pays de Pouzauges se situe encore une fois à proximité de la valeur de la Vendée.

## GMP des EHPAD en Pays de la Loire



Carte 17 : GIR moyen pondéré en EHPAD

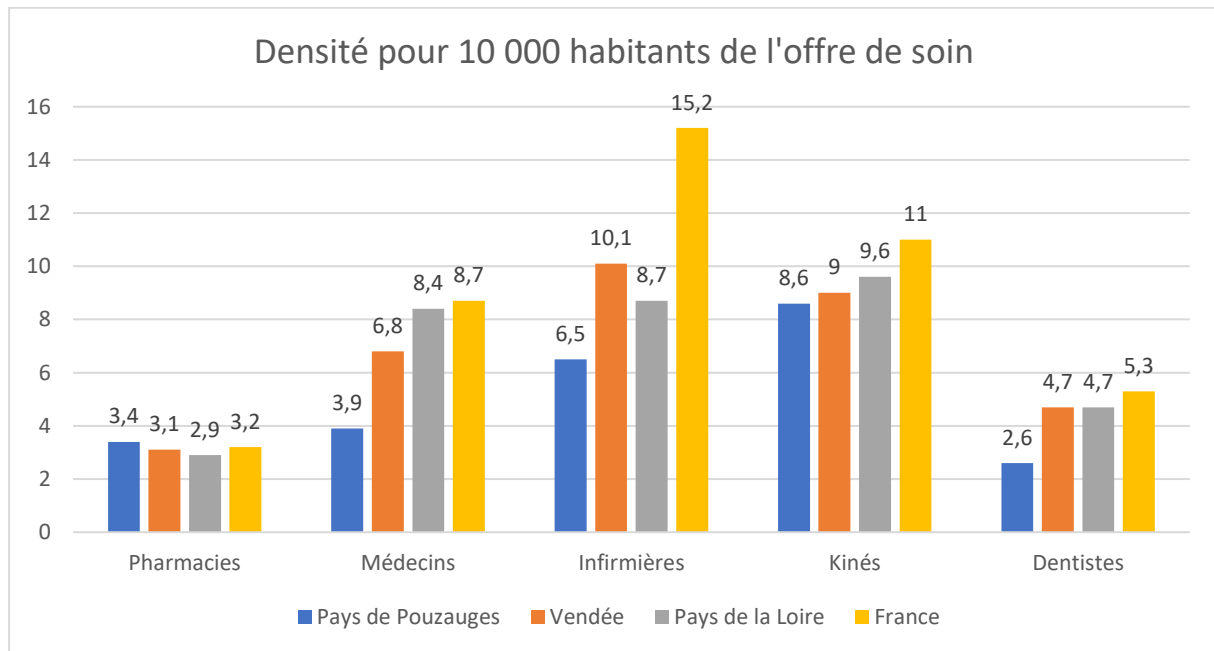
Le GMP des EHPAD permet d'apprécier le niveau de dépendance des résidents. Dans le Pays de Pouzauges, ce score est très faible (602,7). Le nombre de places en EHPAD, relativement faible par rapport aux standards régionaux, renforce ce constat. En effet, plus le nombre de places en EHPAD est faible plus le GMP théorique des EHPAD devrait être élevé puisque les personnes les plus dépendantes sont en EHPAD.

Aujourd'hui, les dernières volontés exprimées de l'Etat vont dans le sens d'un EHPAD comme lieu d'accueil uniquement de personnes très dépendantes. Si dans certains territoires ce modèle est déjà réel, les EHPAD du Pays de Pouzauges doivent s'attendre à voir dans les prochaines années le GMP augmenter avec les effets sur le personnel que cela engendrera (effectif et pénibilité du travail).

Les trois indicateurs retenus pour estimer le niveau de dépendance de la population âgée du Pays de Pouzauges vont dans le sens d'une faible dépendance. La faible dépendance observée peut, en partie, s'expliquer par la présence d'aidants à proximité. En effet, la faible part de personnes âgées vivant seules et la proximité des enfants sur le territoire ont une incidence sur la dépendance des aînés. Toutefois, ces trois indicateurs ont leurs limites, notamment parce qu'ils dépendent du recours aux droits des habitants et que le niveau de non-recours n'est pas connu.

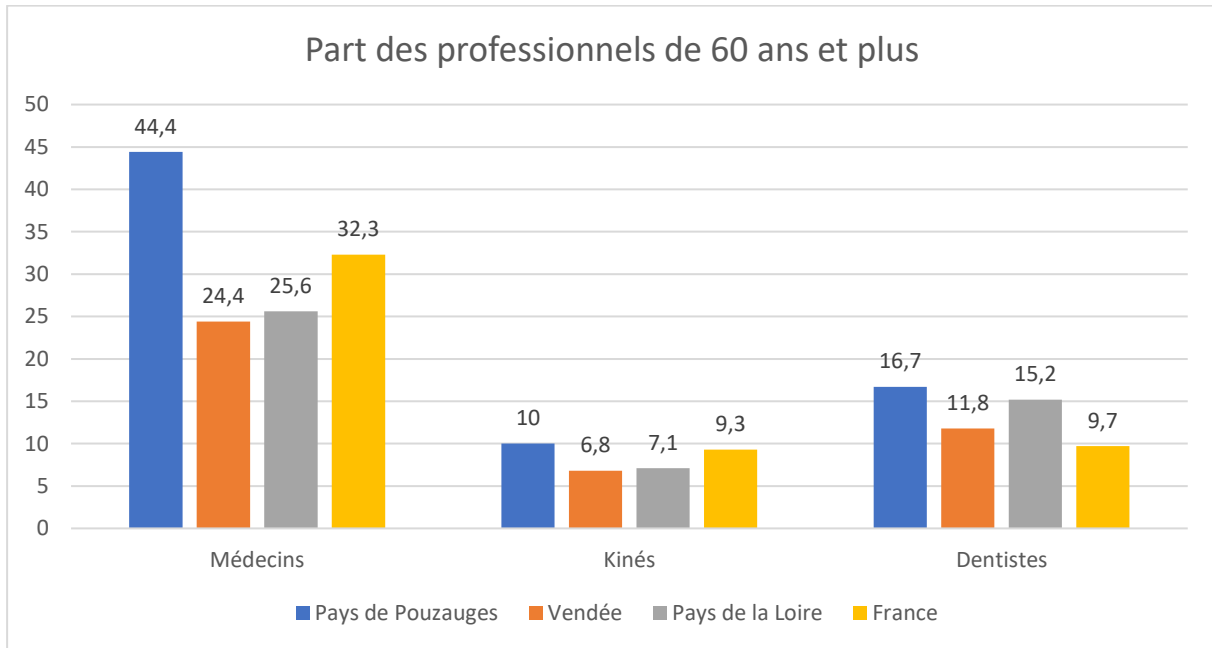
## Des professionnels de santé de proximité peu nombreux

Si l'état de santé de la population âgée du Pays de Pouzauges est plutôt positif, un certain nombre d'entre eux ont besoin de recourir à des professionnels de santé régulièrement. Dès lors, l'accès aux professionnels de santé à proximité et leur disponibilité, liée à leur nombre est un critère de la qualité de vie des habitants du Pays de Pouzauges.



Graphique 6 : Densité de professionnels de santé - FNPS 2020

Le Pays de Pouzauges souffre d'un manque de professionnels de santé de proximité. Si le nombre de pharmacies est dans les valeurs moyennes et même un peu supérieur, les autres sont bien en-dessous. La densité de médecins généralistes, infirmières et dentistes est extrêmement basse, ce qui influe sur la capacité de ces derniers à être disponible pour un rendez-vous et retarder le repérage ou la prise en charge. Concernant les kinésithérapeutes, la densité est certes inférieure aux contextes national, régional et départemental mais dans des proportions moins importantes.



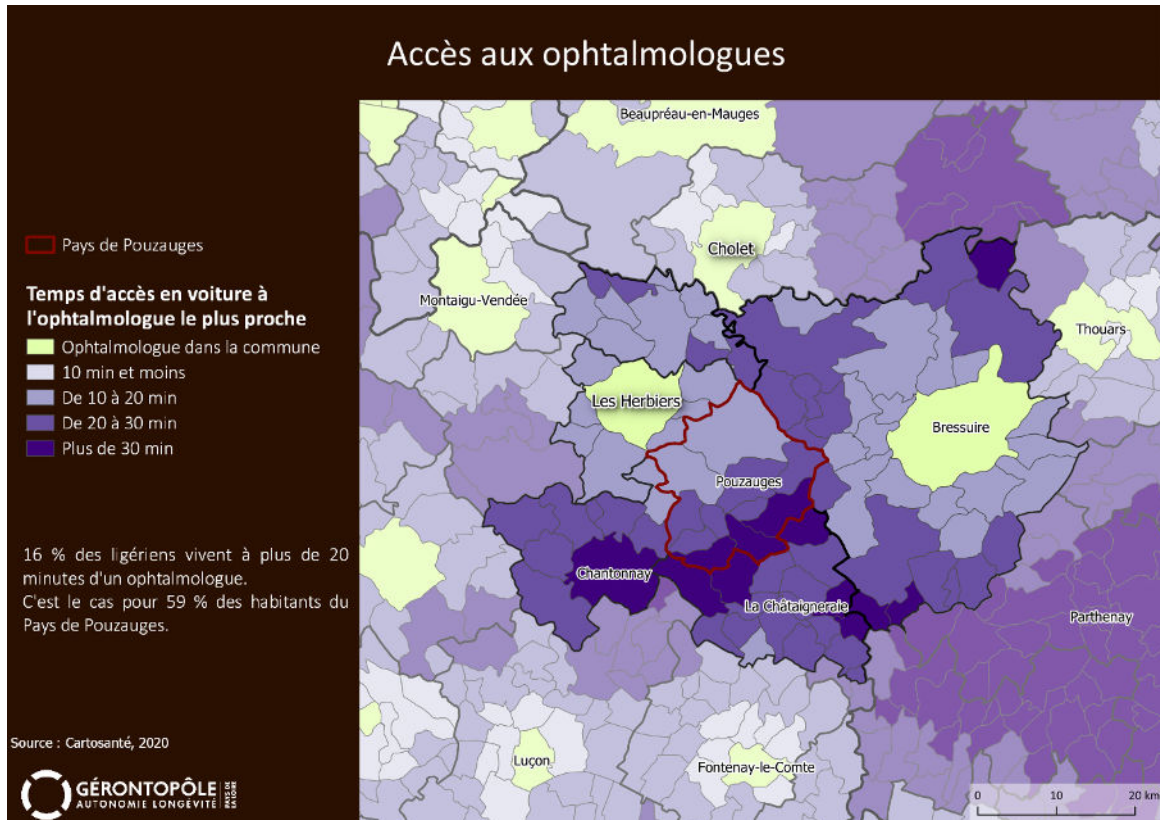
*Graphique 7 : Professionnels de santé âgés - FNPS 2020*

Au-delà de la problématique du nombre de professionnels actuellement présents sur le territoire, l'âge de ces derniers soulève des enjeux pour les années à venir en matière d'accueil de nouveaux professionnels. En effet, les médecins, peu nombreux sont aussi très âgés. 44,4 % d'entre eux ont plus de 60 ans. Le risque de voir le nombre de médecins diminuer s'inscrit dans la dynamique récente du territoire puisqu'il a perdu trois médecins généralistes entre 2015 et 2020. Cette question de l'âge est moins prégnante pour les autres catégories de professionnels de santé.

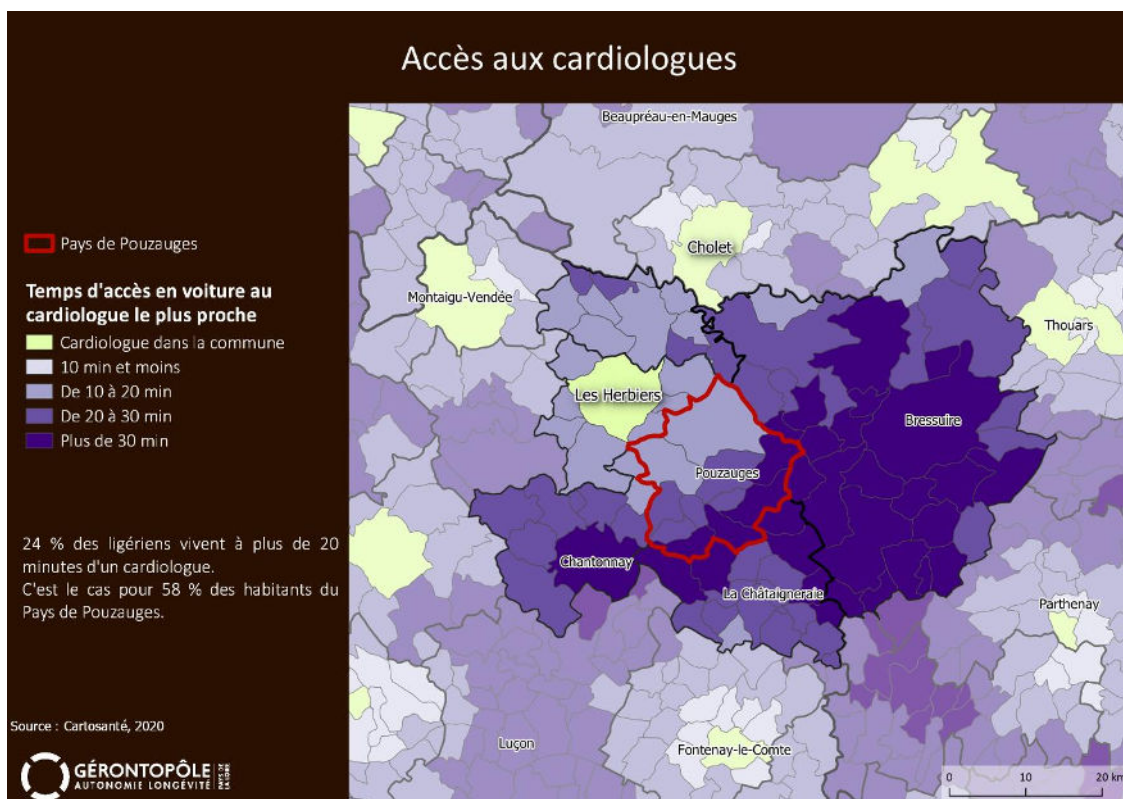
## Des spécialistes et centres hospitaliers éloignés

Hormis les professionnels de santé du territoire du Pays de Pouzauges, l'accès à des spécialistes, pour la plupart en dehors de l'EPCI implique des déplacements plus ou moins longs.



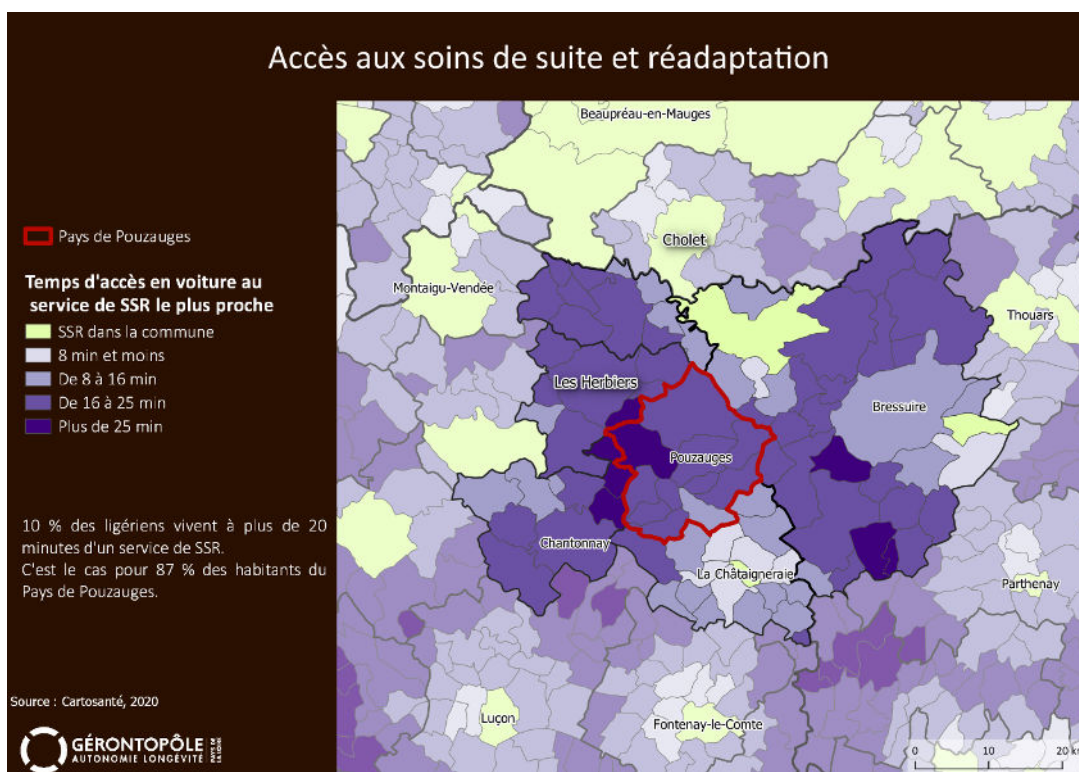


Carte 18 : Accès aux ophtalmologues

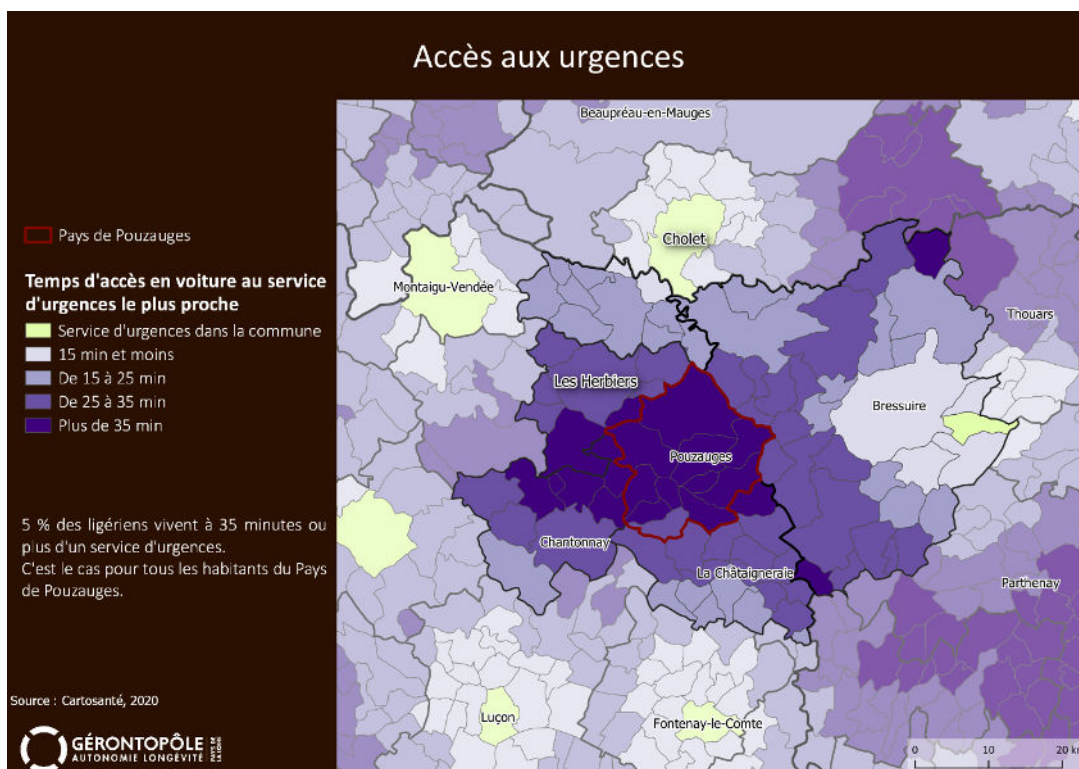


Carte 19 : Accès aux cardiologues





Carte 20 : Accès aux services de SSR



Carte 21 : Accès aux urgences

Que ce soit pour les ophtalmologues, les cardiologues, les soins de suite et de réadaptation ou les urgences, les habitants du Pays de Pouzauges sont éloignés de ces services. Pour les spécialistes, cette grande distance qui sépare les habitants de l'EPCI rend plus pénible la prise de rendez-vous (nécessité de prévoir le temps de trajet) et le rendez-vous en lui-même puisqu'il faut réaliser le déplacement. Cette pénibilité peut être le moteur d'un renoncement aux soins. Or, les solutions de mobilité à destination des personnes ne conduisant pas de voiture dans le Pays de Pouzauges sont très limitées et, pour ceux qui conduisent une voiture, ces aller-retours ont un coût proportionnel à la distance. Les aidants peuvent ainsi jouer un rôle décisif dans l'accès aux soins

## A retenir sur la santé et la dépendance

---

- Les indicateurs de santé et de dépendance laissent penser que la population âgée du Pays de Pouzauges est en **bonne santé et peu dépendante**.
- La **densité de professionnels de santé** est particulièrement **alarmante** pour les médecins, dentistes et infirmières.
- Les **médecins**, très peu nombreux sont pour un peu moins de la moitié d'entre eux **proches de la retraite**.
- Les **urgences et spécialistes** qui ne sont pas dans le territoire sont **très éloignés** et posent la question de la mobilité.

## 4/ Un maillage de services intéressant mais peu de solutions de mobilité

---

L'accès aux services au sens large (services publics, commerces, santé, loisirs, sport, culture...) et leur adéquation aux besoins des personnes jouent pour beaucoup dans la qualité de vie des personnes âgées. Cet accès passe par la mobilité dans bien des cas même s'il est envisageable de « livrer » plusieurs de ces services à domicile. En fonction des types de services recherchés, les déplacements sont plus ou moins longs. L'analyse de la capacité des personnes à se déplacer à ces différentes échelles couplées à celle de la proximité des services permet d'approcher la notion d'accessibilité des services tout en sachant qu'une dimension sociale liée aux représentations n'est pas abordée dans cette partie. En effet, même si les moyens de se rendre à un service sont réunis, il est nécessaire que les personnes prennent la décision d'y aller et cette prise de décision dépend par exemple de la connaissance de l'existence du service et des moyens pour s'y rendre.

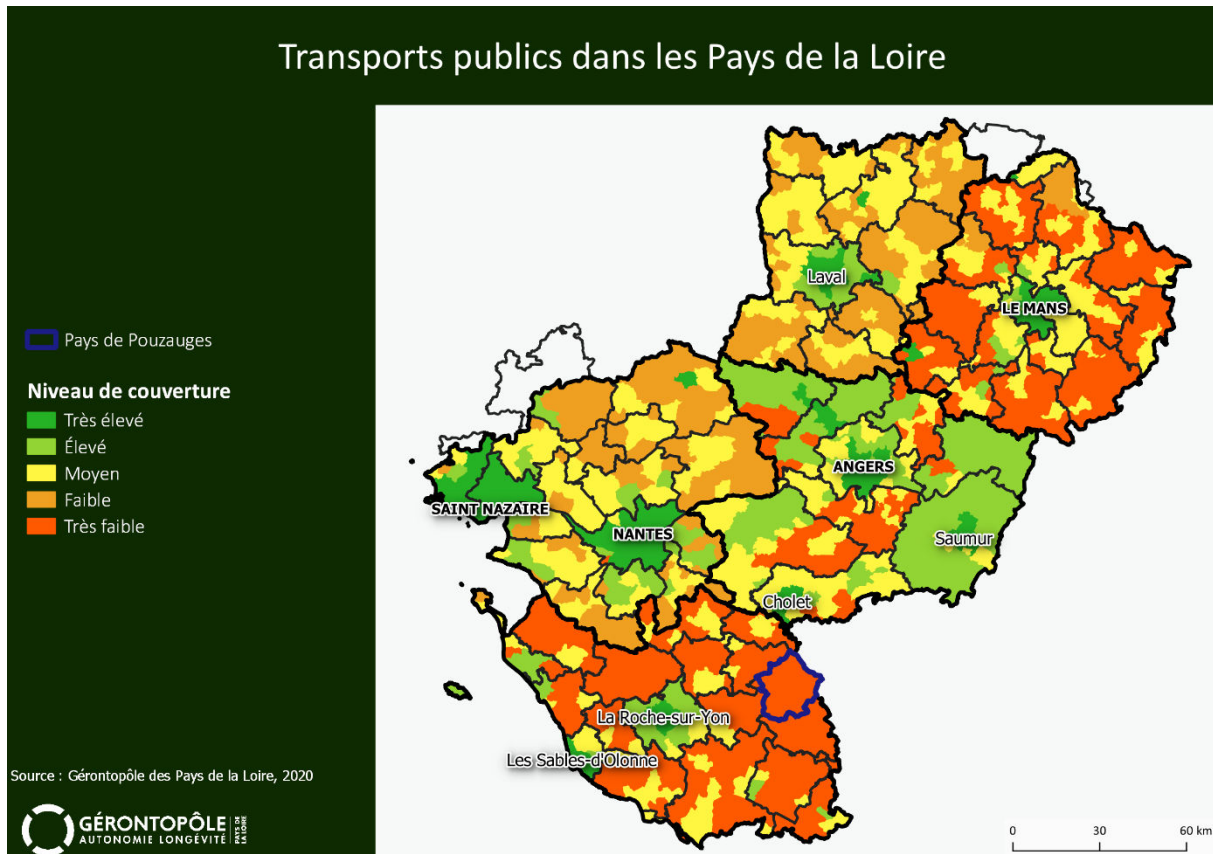
## Des transports publics très peu présents

---

Le car, le train et le transport à la demande constituent l'offre publique de transport. Lors de l'étude menée par le Gérontopôle sur la mobilité en 2020 qui comparait le niveau de prestation des transports publics par commune et commune déléguée, l'ensemble du Pays de Pouzauges apparaissait comme l'un des territoires les moins bien pourvus.

La carte suivante a été construite à l'aide d'une matrice à plusieurs entrées qui prenait en compte :

- La fréquence de passage des transports en commun (tram, bus, car et train)
- Le maillage des tâches urbaines des communes (hors hameaux)
- Le type de transport à la demande (disponibilité, destinations possibles, restrictions éventuelles à sa sollicitation)
- Le coût du TAD, beaucoup plus variable que celui des transports en commun



Carte 22 : Transport public

Des cars passent sur presque toutes les communes du Pays de Pouzauges mais ils ne peuvent répondre aux besoins des personnes âgées parce que les horaires de passage sont tôt le matin et tard le soir. Le train de son côté s'arrête une fois dans chaque sens par jour mais de manière rapprochée, de telle sorte qu'il n'est pas possible de revenir le jour même de son départ pour la Roche-sur-Yon par exemple.

Le TAD du Pays de Pouzauges est disponible le mardi matin et après-midi, mercredi après-midi et jeudi matin et est légèrement au-dessus du coût moyen en région. Par ailleurs, il est restrictif sur les motifs de déplacement. Il s'agit donc d'un des TAD les moins qualitatifs de la Région.

Ces deux éléments font du Pays de Pouzauges un territoire parmi les moins bien couverts. Seuls 16 % des ligériens de 65 ans et plus vivent avec un si faible niveau de service. Par ailleurs, non comprise dans

l'étude parce que trop ponctuelle, une navette circule le jeudi à Pouzauges pour amener les habitants de la ville au marché.

## Le déplacement solidaire comme solution pour ceux qui n'en n'ont pas

---

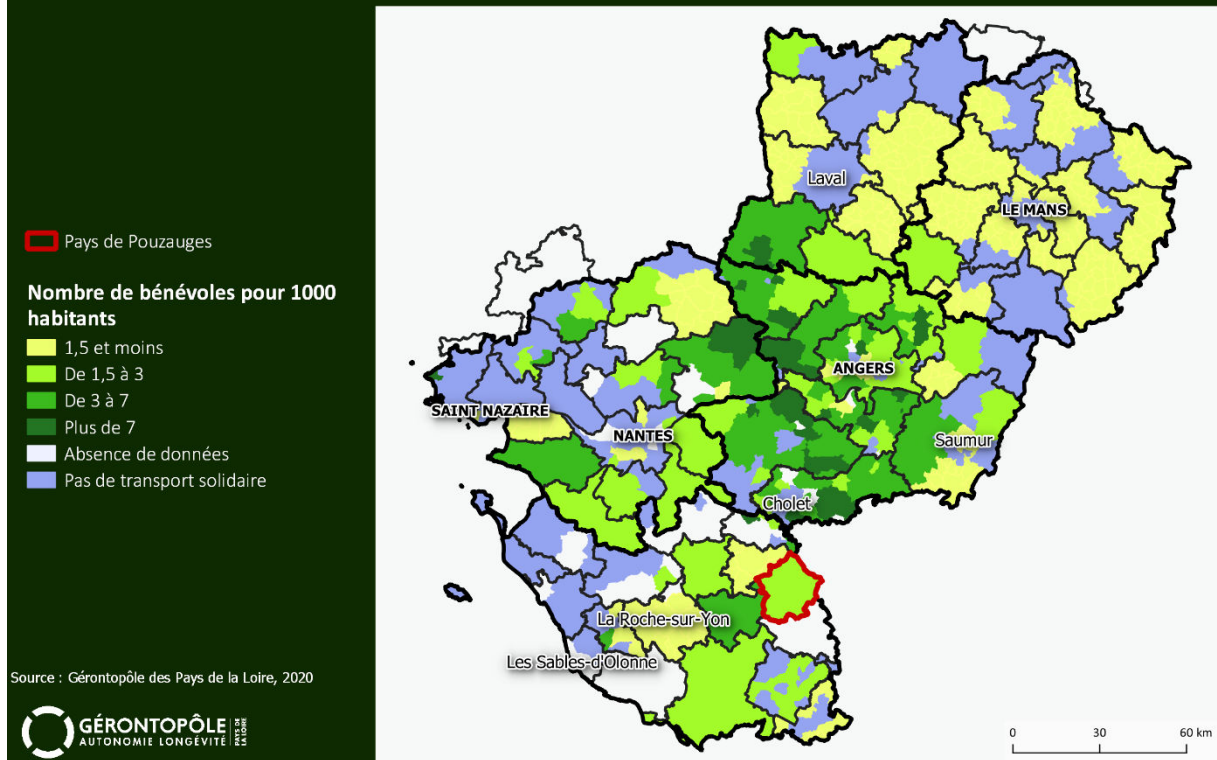
Au regard de la faiblesse de l'offre publique de transport, la voiture apparaît comme un mode de transport incontournable dans le Pays de Pouzauges. Cependant, pour les personnes qui n'ont pas de voiture, ce qui n'est le cas que de 6,1 % des ménages du Pays de Pouzauges (12,2 % en Région) et ceux qui ne peuvent pas ou plus conduire, voire ceux pour qui la voiture représente un coût financier ou environnemental trop élevé, se déplacer sur de longues distances s'avère difficile (report sur la famille, ou le voisinage).

C'est pourquoi, depuis 2019, une association de déplacements solidaires accompagne des bénéficiaires qui n'ont pas d'autres solutions de mobilité dans leurs déplacements. Il s'agit de chauffeurs bénévoles qui conduisent des personnes à leur destination et les ramènent contre une indemnisation kilométrique de 0,4 €/km, dans la moyenne tarifaire de ce qui se pratique dans les Pays de la Loire.

Le déplacement solidaire dans le Pays de Pouzauges, malgré sa création relativement récente, présente un nombre de bénévoles assez important (2,6 pour 1000 habitants) pour une association aussi jeune. Cependant, les solutions portées par les associations de mobilité solidaire sont fragiles parce qu'elles reposent sur l'engagement bénévole d'une tranche d'âge de la population sensible aux effets générationnels : les jeunes retraités.



## Bénévoles du transport solidaire

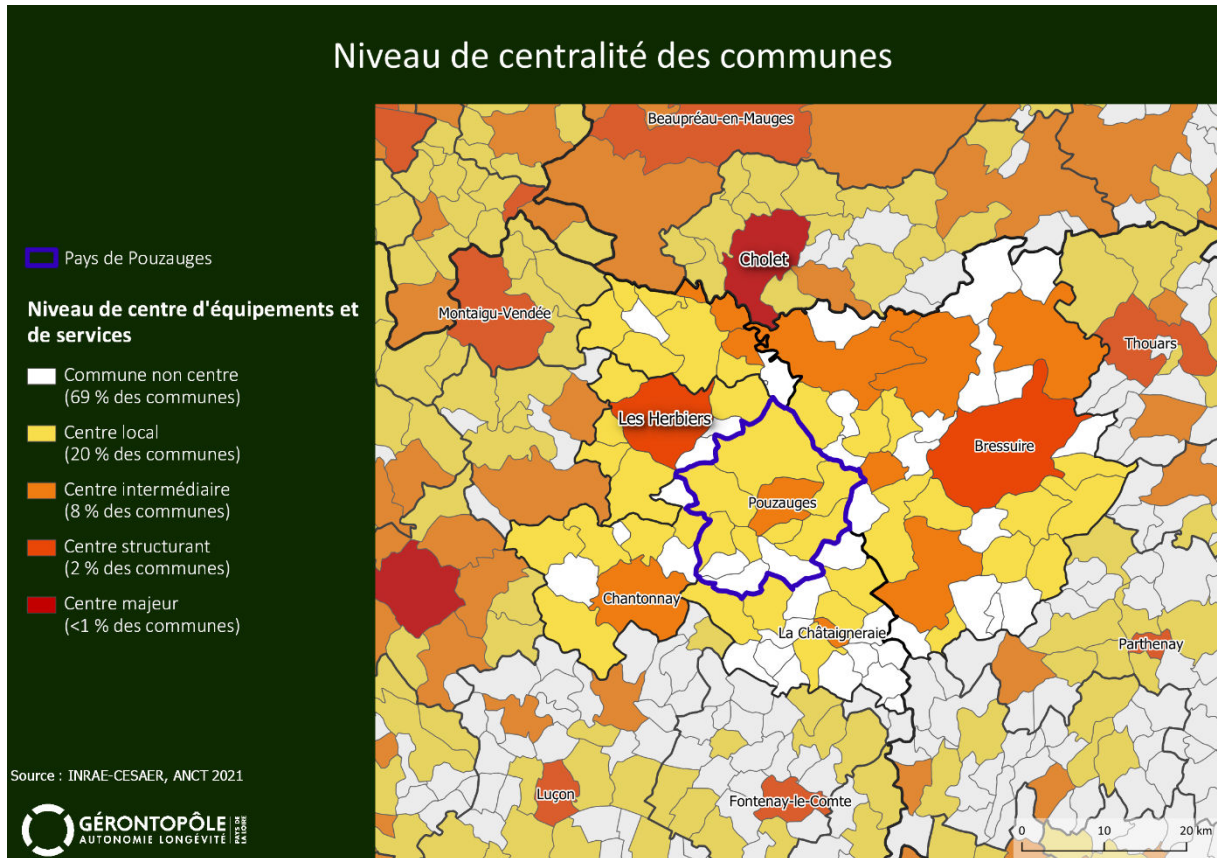


Carte 23 : Bénévoles du transport solidaire

Ce fonctionnement bénévole pose également des questions quant à la complémentarité avec le transport à la demande. Bien qu'il y ait des différences sur la manière dont est pris en charge le client ou le bénéficiaire et surtout sur le coût, les deux services peuvent entrer en concurrence ou faire doublon.

### Un territoire maillé par des polarités locales

En fonction du nombre et de la diversité des équipements des communes, la carte suivante décrit une typologie nationale des centralités, ces lieux qui jouent le rôle de ressources territoriales et sont vecteurs d'attractivité dans les déplacements. Vivre dans une centralité ou à proximité immédiate facilite grandement l'accès aux services plus ou moins rares en fonction du poids de la centralité en question.



Carte 24 : Niveau de centralité des communes

L'indicateur des niveaux de centres d'équipements et de services est issu des travaux de l'étude "Centralités : comment les identifier et quels rôles dans les dynamiques locales et intercommunales ?" qui a été réalisée par l'INRAE-CESAER en partenariat avec l'ANCT en 2019.

La méthode utilisée pour identifier les centres à partir de la diversité des commerces et services est celle de la classification automatique mixte. Cette typologie a été réalisée sur les communes de France métropolitaine 2019 et à partir de la Base permanente des équipements de l'Insee 2017. L'indicateur présenté ici a été actualisé en géographie 2020. Compte tenu de leur spécificité, les DOM n'ont pas été inclus dans cette analyse.

Ce classement a permis de distinguer plusieurs niveaux de centralités en regroupant les centres dont les offres de services en équipements étaient comparables :

- 24 064 communes non pôle : ces communes possèdent des équipements et des services mais leur offre est insuffisante par rapport à celle des communes identifiées comme centres ;
- 7011 centres locaux d'équipements et de services : leur offre est restreinte autour d'une douzaine d'équipements du quotidien et/ou de proximité : coiffeur, école élémentaire, restaurant, boulangerie, artisans du bâtiment.
- 2880 centres intermédiaires d'équipements et de services : l'offre s'enrichit d'une trentaine de commerces et services, faisant de ces centres de véritables foyers d'activité du quotidien (offre de soin de premier recours complète, activité commerciale renforcée, ...) ;
- 742 centres structurants qui proposent une quarantaine d'équipements supplémentaires, certains essentiels, mais dont le recours n'est pas quotidien : équipements commerciaux plus spécialisés (librairie, épicerie, magasin de chaussures, de sports, d'électroménager, de meubles), hôtels, agences de travail temporaire ; mais aussi des services de santé plus spécialisés : laboratoire d'analyse, ophtalmologie, cardiologie, gynécologie.



*- 142 centres majeurs qui offrent des services les plus rares comme certaines spécialités médicales hospitalières, des services de l'aide sociale aux personnes fragiles, des tribunaux, des établissements universitaires, de grands équipements sportifs et culturels et de grande distribution*

Dans le Pays de Pouzauges, seules Réaumur, Chavagnes-les-Redoux et Tallud-Sainte-Gemme ne sont pas des centralités, alors que c'est le cas de 69 % des communes françaises. L'EPCI est marqué par un grand nombre de communes « centres locaux » en mesure de délivrer un premier niveau de services. Pouzauges est de son côté un centre intermédiaire. Les centralités plus importantes à proximité sont Bressuire, Cholet, Les Herbiers et La Roche-sur-Yon.

## Proximité des services du quotidien

---

Pour affiner le constat précédent et descendre à une échelle plus locale, des isochrones ont été réalisés sur le sujet de l'accès aux commerces de bouche (boulangerie, boucherie, marchés, épicerie, supermarché) et aux pharmacies. Ces isochrones permettent de définir des « espaces favorables au vieillissement » où l'accès aux services du quotidien peut se faire sans voiture. Or, les modes actifs (modes de déplacement sollicitant la force musculaire) sont bénéfiques pour la santé et la proximité des services est un facteur augmentant le nombre de sorties des personnes âgées et ainsi le nombre de relations avec l'extérieur. Les isochrones de 250 m, 500 m et 1 km sont des indicateurs de l'accessibilité des services mais ne prennent pas en compte des facteurs essentiels qui entrent en compte dans le concept de marchabilité<sup>5</sup> comme le revêtement, l'éclairage, le mobilier urbain... En outre, le territoire a un relief escarpé ne facilitant ni la marche ni le vélo.

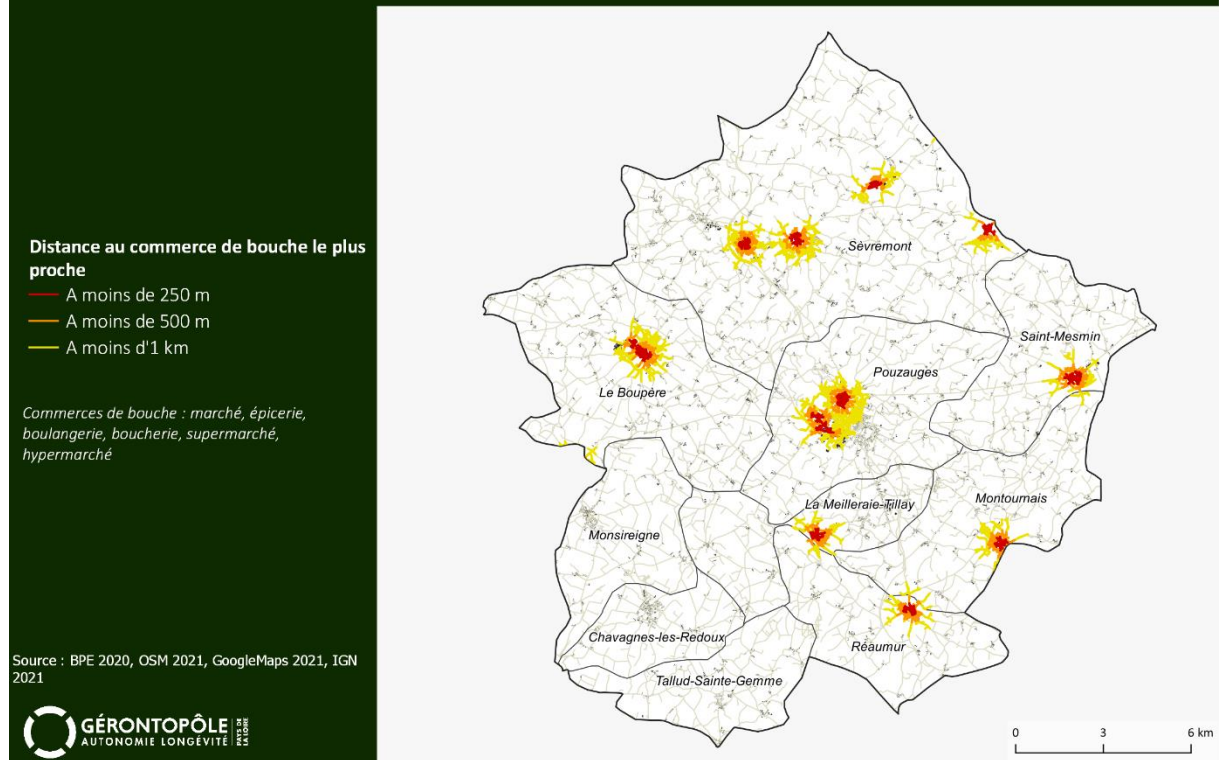
*Les deux cartographies ont été construites à partir de la base permanente des équipements de l'Insee de 2020 et complétées par des recherches sur Openstreetmap et Google maps à l'aide de toutes les voies identifiées par l'IGN (chemins compris).*

*Concernant l'accès aux commerces de bouches, la seule présence d'un boucher ou boulanger n'est pas considérée comme suffisante.*

---

<sup>5</sup> DRIEA Île-de-France, *Indicateur de marchabilité en Île-de-France : un outil de diagnostic du territoire*, janvier 2018

## Accès aux commerces de bouche



Carte 25 : Accès aux commerces de bouche

Comme le suggérait la cartographie sur les centralités, beaucoup de communes ont encore un ou des commerces de bouche. Les communes du sud-ouest de la Communauté de communes ne sont pas dans ce cas. Les commerces de bouche sont souvent situés dans le centre bourg de la commune. Dans la plupart des cas, cela permet à la grande majorité des habitants du bourg d'être à moins de 500 m mais les habitants des hameaux sont eux à plus d'1 km des commerces de bouche.

Pouzauges est une commune dont l'étendue urbaine est bien plus large que celles des autres communes de l'EPCI. Dès lors, son centre historique est bien pourvu en commerces mais les quartiers éloignés du centre sont à plus d'1 km des commerces au sud-est de la ville et, au sud, ceux qui ne sont pas à proximité immédiate du Super U ou du Lidl sont à plus de 500 m. De plus le relief de la commune rend le centre-ville difficile d'accès pour ceux qui n'y habitent pas en proximité immédiate.

## Accès aux commerces de bouche à Pouzauges



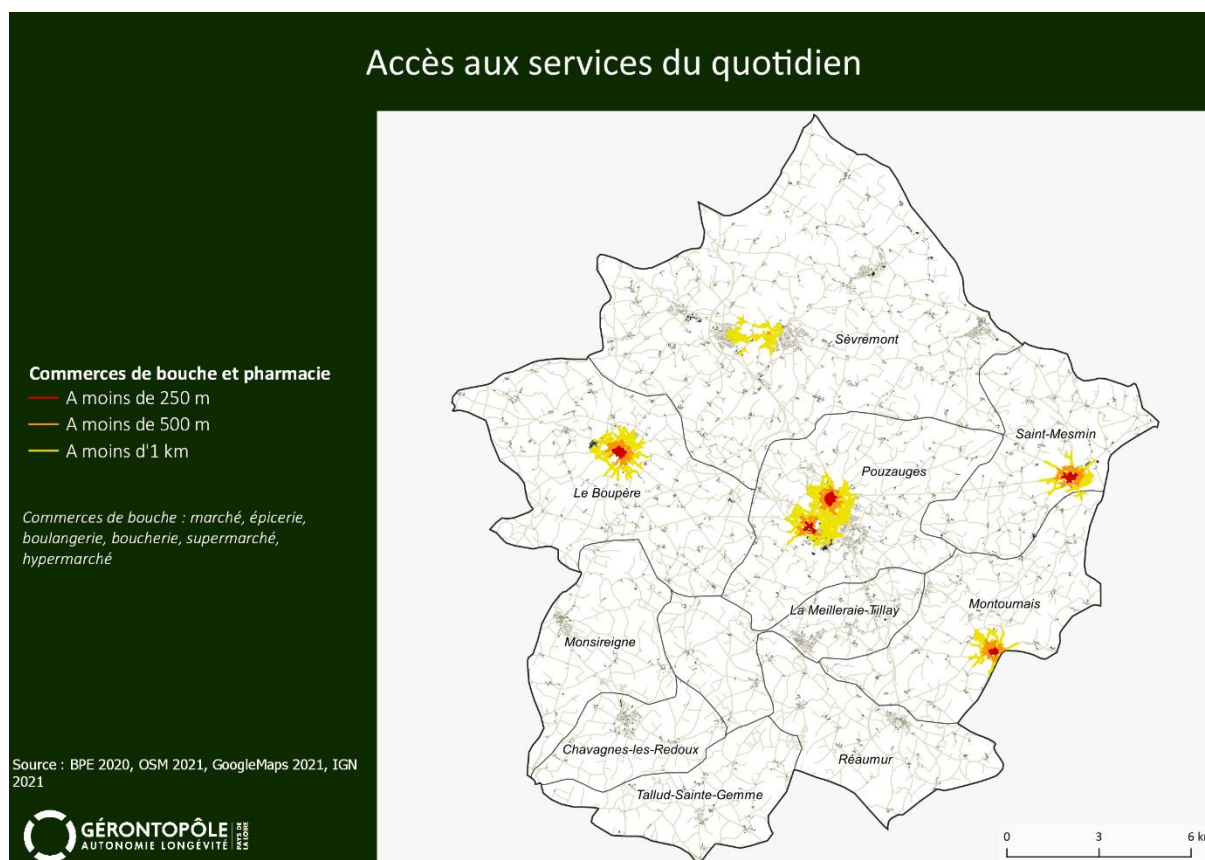
Carte 26 : Accès aux commerces de bouche - Pouzauges

Le tableau suivant donne la part de logements situés en dehors des isochrones de 500 m et 1 km. Dans le Pays de Pouzauges, territoire rural, un logement sur trois se situe à moins de 500 m d'un commerce de bouche. Ce constat souligne le potentiel des déplacements à la marche et en vélo du territoire. Toutefois, alors que Pouzauges est la centralité principale, plus des deux tiers de ses logements sont à plus de 500 m d'un commerce de bouche, ce qui est supérieur aux parts de Saint-Mesmin, Réaumur, La Meilleraie-Tillay et Montournais dont l'aire des centre-bourgs est plus réduite.

Communes	Logements à plus de 500 m (%)	Logements à plus d'1 km (%)
Réaumur	47,2	38,3
Saint-Mesmin	48,5	36,1
Sèvremont	64,3	36,3
La Meilleraie-Tillay	65,7	54,2
Montournais	67,1	54,4
Pouzauges	67,8	34,9
Le Boupère	70,9	46,5
Tallud-Sainte-Gemme	100	100
Monsireigne	100	100
Chavagnes-les-Redoux	100	100
<b>Pays de Pouzauges</b>	<b>67,7</b>	<b>45,8</b>

Tableau 11 : Proximité des commerces de bouche - BPE 2020, OSM 2021, GoogleMaps 2021, IGN 2021

Afin de poursuivre l'analyse de la proximité des services, les distances entre les logements et les pharmacies a été étudiée. La carte 27 souligne les espaces situés à moins de 250 m, 500 m et 1 km d'un commerce de bouche et d'une pharmacie. Ils sont désignés après comme « territoires favorables au vieillissement ».



Carte 27 : Accès aux services du quotidien

Selon ce facteur, le sud-ouest du Pays de Pouzauges ne présente, à l'heure actuelle, aucun territoire favorable au vieillissement. En revanche, les communes de la moitié nord-est possèdent des centres-bourgs qui correspondent à ces caractéristiques. Parmi ces communes, Saint-Mesmin, est la seule qui se démarque avec moins de 60 % de logements à plus de 500 m et seulement 36,2 % à plus d'1 km. Les autres communes concernées ont plutôt des parts autour de 70 % à l'exception de Sèvremont, commune nouvelle dont la pharmacie se situe entre Saint-Michel-Mont-Mercure et La Flocellière.

Communes	Logements à plus de 500 m (%)	Logements à plus d'1 km (%)
Saint-Mesmin	56,9	36,2
Montournais	67,9	54,7
Pouzauges	74,7	38,7
Le Boupère	75,8	48,5
Sèvremont	99,8	81,9
Réaumur	100	100
Tallud-Sainte-Gemme	100	100
La Meilleraie-Tillay	100	100
Monsireigne	100	100
Chavagnes-les-Redoux	100	100
<b>Pays de Pouzauges</b>	<b>84,3</b>	<b>64,2</b>

Tableau 12 : Logements situés dans des territoires favorables au vieillissement - BPE 2020, OSM 2021, GoogleMaps 2021, IGN 2021

Pouzauges étant une ville étendue, elle ne présente pas les chiffres concernant la proximité des services. Les deux communes les plus peuplées (Sèvremont et Pouzauges) sont aussi celles où le nombre de logements éloignés des services est le plus important pour les trois distances retenues. Ce constat contre-intuitif interroge d'une part les stratégies d'aménagement et l'étalement monofonctionnel notamment à Pouzauges puis les stratégies de mobilité à mettre en place pour résoudre cette problématique au regard du risque d'interrompre son usage de la voiture avec l'âge.



## Accès aux services du quotidien à Pouzauges



Carte 28 : Accès aux services du quotidien - Pouzauges

## A retenir sur les éléments de cadrage

### Fragilités sociales :

- Les retraités du Pays de Pouzauges dont la grande majorité ont été agriculteur, ouvrier ou employé, ont **des ressources modestes** proche de la moyenne basse des revenus des personnes de leur tranche d'âge.
- Toutefois, **les situations de grande pauvreté sont rares.**
- Être **propriétaire de son logement** offre une garantie financière pour de très nombreux retraités (88 % des 65 ans et plus).
- Les **personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules sont peu nombreuses**, à l'exception de la commune de Montournais, et, fait rare, **leur nombre diminue.**
- Le caractère modeste mais avec peu de grande fragilité de la population âgée **s'applique à toutes les communes du territoire.**



#### Logement :

- Les personnes âgées sont dans l'immense majorité **propriétaires** de leur logement et y vive **depuis longtemps**.
- Leur logement est souvent **surdimensionné**
- Près de 94 % des logements du Pays de Pouzauges sont des **maisons** et sont souvent **sous-occupées** (38 %).
- Malgré le peu de logements sociaux, les demandes sont également limitées et **l'accès à un logement social est relativement simple**.
- Le territoire est marqué par un **coût du logement faible**
- Le **nombre de places** pour 1 000 personnes de 75 ans et plus proposées par les quatre **résidences autonomie est très élevé**.
- Le **nombre de place en EHPAD est inférieur aux moyennes départementales et régionales** mais demeure supérieur à la moyenne nationale.

#### Santé et autonomie :

- Les indicateurs de santé et de dépendance laissent penser que la population âgée du Pays de Pouzauges est en **bonne santé et peu dépendante**.
- La **densité de professionnels de santé** est particulièrement **alarmante** pour les médecins, dentistes et infirmières.
- Les **médecins**, très peu nombreux sont pour un peu moins de la moitié d'entre eux **proches de la retraite**.
- Les **urgences et spécialistes** qui ne sont pas dans le territoire sont **très éloignés** et pose la question de la mobilité.

#### Mobilité et proximité :

- La mobilité des habitants du Pays de Pouzauges dépend surtout de la **voiture** étant donné la **faiblesse de l'offre publique de transport**
- Le **TAD** n'est disponible que certaines demi-journées et pour certains types de déplacement
- Le **déplacement solidaire** propose une solution plus souple mais qui repose sur des bénévoles dont l'engagement dans le temps peut être un frein
- Le **niveau d'équipement** des communes en dehors de Pouzauges est **très bon** pour un territoire rural
- Les **territoires éloignés des services** de proximité (accessibles à pied) sont les communes du **sud-ouest**, les **hameaux** et les lotissements en **périphérie** du centre de **Pouzauges**.

# Enjeux issus du diagnostic

Ces éléments de cadrage, complétés par les ateliers réalisés avec les élus, les professionnels, les bénévoles et la population ainsi que par les 18 entretiens individuels nous permettent de dégager des enjeux. Ils ont été classés en quatre catégories : mobilité et proximité, santé et autonomie, vie sociale et logement.

Chaque enjeu est construit en deux parties :

- Constats : reprend des éléments de cadrage et intègre des éléments du diagnostic qualitatif
- Questionnements : détaille les problèmes liés à l'enjeu qu'il faut résoudre

## Mobilité et proximité

---

La mobilité des personnes âgées est caractérisée par l'arrêt des déplacements domicile-travail. Dès lors, ce sont les déplacements pour les courses et les loisirs (activité physique, culturelle, ludique, visite familiale ou amicale) qui deviennent prédominants. Ils représentent, en fonction des études locales, 7 à 8 déplacements sur 10. Au-delà de ces caractéristiques générales, dans le Pays de Pouzauges, les différents ateliers et entretiens ont souligné un fort attrait pour la marche et la randonnée.

Dans le choix du mode de déplacement, quatre objectifs sont recherchés :

- La liberté : pouvoir aller où je veux quand je veux
- La sécurité : sentir que je ne prends pas de risque en me déplaçant
- Le lien social : profiter du trajet pour rencontrer, échanger
- La santé : privilégier des modes de déplacement qui entretiennent son corps

## Des modes actifs sous-utilisés au regard du dynamisme des bourgs

---

### **Constats :**

- Comme montré dans les éléments de cadrage, le Pays de Pouzauges bénéficie d'un dynamisme important dans ses bourgs par rapport aux autres territoires ruraux.
- Dans les entretiens, les personnes âgées ont rappelé leur appétence pour les modes actifs aussi pour des raisons de santé et de lien social
  - o « Je fais mes courses à pied, comme ça, je peux rencontrer du monde »
  - o « J'essaye de marcher tous les jours, c'est important pour ma santé »
- Elles ont également la volonté de privilégier les commerces de proximité autant que possible :
  - o « Tant que je peux aller à l'épicerie à côté, je le fais »
- En revanche, pour la marche comme pour le vélo, les aînés du territoire ne se sentent pas en sécurité :
  - o Pas assez de pistes cyclables, manque de continuité

- « On n'est pas en sécurité en vélo. On nous frôle. Les gens sont plus agressifs »
- « Je choisis les horaires où il y a le moins de voitures pour marcher »
- Par ailleurs, certains espaces publics sont mal adaptés (revêtement, bancs, largeur des trottoirs, présence de toilettes publiques...). La qualité des espaces publics a une incidence sur la mobilité et les choix modaux en rendant plus ou moins agréable les trajets à pied.

### **Questionnements :**

- Quelle stratégie d'aménagement (PLU, PLH, PDMS, PVD) pour favoriser la proximité habitat / services ?
- Comment améliorer la qualité des espaces publics pour attirer les piétons, et favoriser les commerces de proximité ?
- Comment améliorer l'adaptation des espaces publics au vieillissement (revêtement, bancs, toilettes publiques, co-conception) ?
- Comment sécuriser les déplacements des piétons et cyclistes ?
- Quelle stratégie intercommunale pour les espaces éloignés des services (sud-ouest, hameaux, périphérie de Pouzauges) ?

## Une forte dépendance à la voiture

---

### **Constats :**

- Les solutions de transport collectif motorisé sont presque absentes du territoire et ne peuvent pas répondre aux besoins de déplacement des personnes âgées.
- Pour les quelques communes sans commerces, les hameaux et la périphérie de Pouzauges, ou pour des services plus rares, il est très difficile de se passer de voiture.
- Or, avec l'âge, la conduite peut devenir plus difficile et certaines personnes âgées réduisent ou arrêtent de conduire, notamment la nuit. Par ailleurs, elles appréhendent de conduire dans les grandes villes comme Angers ou Nantes et, dans une moindre mesure, La Roche-sur-Yon. Ne pas pouvoir conduire peut alors réduire la vie sociale.
- Pour éviter ces situations, deux solutions existent :
  - Le Déplacement solidaire est une association de bénévoles qui accompagnent les adhérents de l'association dans leurs déplacements. A ce titre, ce n'est ni un service public ni un service professionnel. Il n'a donc pas vocation à répondre à toutes les demandes, notamment celles qui demandent un certain niveau de formation. Le Déplacement solidaire repose sur l'engagement bénévole et demeure ainsi fragile dans sa capacité à répondre à un grand nombre de demandes.
  - Le Transport A la Demande (TAD) est un moyen de se déplacer grâce à un taxi subventionné par la Région et le Pays de Pouzauges afin que son prix soit réduit à celui d'un montant unique : 4€ pour un aller-retour. Toutefois, ce service n'est disponible que les mardis et jeudis de 9h à 12h et les mardis et mercredis de 14h à 17h et pour des motifs administratifs ou médicaux, ce qui peut rendre difficile justement la prise de rendez-vous et qui limite sa capacité à se déplacer à 4 demi-journées par semaine.
  - Ces deux solutions ont également des limites en commun. Leur usage est surtout lié à des déplacements « nécessaires » (RDV médicaux et courses). Se pose dès lors la

question des déplacements liés aux loisirs qui représentent 30 à 40 % des déplacements des retraités. De plus, il est nécessaire de réserver à l'avance, rendant impossible l'improvisation. Enfin, ces solutions sont, en règle générale, mal connues par la population.

- Pour les personnes dont la dépendance rend la prise en charge par les bénévoles du Déplacement solidaire difficile, au-delà du TAD, plusieurs solutions existent :
  - o La solidarité familiale, amicale ou de voisinage qui peut par exemple apporter les courses.
  - o Les chèques Sortir + de l'AGRIC-ARRCO qui permettent, pour les plus de 75 ans, de financer jusqu'à 450 €/an de déplacements réalisés par des organismes agréés pour un reste à charge allant jusqu'à 65 €. Cependant, cette solution, bien que connue par plusieurs personnes interrogées lors du diagnostic, est très peu utilisée (1,6 % des 75 ans et plus en Pays de la Loire en ont bénéficié en 2019).
  - o Le Conseil départemental, dans le cadre de ses plans d'aide peut financer du temps d'aide à domicile pour accompagner aux courses. La Carsat, dans le cadre de son plan d'aide personnalisé peut aussi financer du transport.

### **Questionnements :**

- Comment renforcer l'offre publique de transport ?
- Comment organiser la complémentarité TAD / déplacements solidaires ?
- Comment augmenter le niveau de connaissance des solutions existantes ?
- Comment favoriser / soutenir les actions de solidarité ?
- Comment développer de nouvelles solutions de mobilité reposant sur la voiture pour ceux qui ne peuvent pas conduire ?

## **Santé et autonomie**

---

Comme évoqué dans les éléments de cadrage, les indicateurs de santé et d'autonomie sont bons dans le Pays de Pouzauges. Dans les témoignages recueillis la maladie et la dépendance ont été appréhendées de trois manières :

- La peur de se voir vieillir et la peur de la maladie qui laisse aussi entrevoir la peur de la mort
- La volonté de rester libre dans ses décisions et de rester digne
- Le manque d'anticipation : « tant que ça va, on ne veut pas penser à la suite »

Un manque de professionnels rendant l'accès aux soins délicat

---

### **Constats :**

- La densité de professionnels de santé est particulièrement alarmante pour les médecins, dentistes et infirmières.

- Les médecins, très peu nombreux sont pour un peu moins de la moitié d'entre eux proches de la retraite.
- Les urgences et spécialistes qui ne sont pas dans le territoire sont très éloignés et posent la question de la mobilité.

### **Questionnements :**

- Comment attirer de futurs médecins sur le territoire et anticiper le départ prochain à la retraite d'un peu moins de la moitié des médecins du territoire ?
- Comment pallier au manque de professionnels de santé sur le territoire pour les habitants comme pour les structures ?
- Comment imaginer des solutions de mobilité vers les spécialistes éloignés ?

Une coordination des acteurs de la dépendance et une mutualisation des actions à renforcer

---

### **Constats :**

- Une bonne interconnaissance des acteurs du soin et de la prévention :
  - o Deux Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) qui favorisent le travail en équipe
  - o Des réunions de concertation pluriprofessionnelle à la MSP avec la présence d'un élu à la solidarité et de la chargée de prévention de la CCPP.
  - o Une association pour les professionnels de santé du Pays de Pouzauges qui intègre également les acteurs du médico-social.
  - o Un climat de convivialité entre les professionnels du territoire. Aller vers un café des professionnels, comme le café des aidants ?
  - o La présence d'une IDE Asalée qui facilite le suivi de patients atteints de maladie chroniques
- Des échanges à développer :
  - o Des relations difficiles entre la CCPP et le CD depuis la fin des CLIC, avec un interlocuteur départemental qui a souvent changé et n'est plus en proximité. La MDSF (CD85) n'a pas le temps de faire de l'interconnaissance entre les professionnels du territoire.
  - o La fin du CLIC qui était identifié comme interlocuteur premier pour les professionnels les déstabilise.
  - o Relancer les Comité de Suivi des Situations Complexes (COSC), anciennes réunions du CLIC, après le Covid.
  - o Envisager des échanges de pratiques entre le domicile et les établissements pour les recrutements.
  - o Certaines MARPA ont l'impression que leur passage sous l'égide du CIAS a entraîné une diminution de l'implication des élus locaux.
- Quelques innovations locales à partager ou mutualiser :
  - o Certaines communes ont fait remonter un besoin de mutualisation des actions portées par leur CCAS. Par exemple, plutôt que chaque CCAS amène des personnes au cinéma

ne vaudrait-il pas mieux que ces trajets soient pensés sur l'ensemble de la Communauté de communes ?

- Les veilleuses de nuit des MARPA et EHPAD de Sèvremont s'appellent pour rompre la solitude.

### **Questionnements :**

- Comment la CCPP et le CD pourrait-il animer un réseau d'acteurs de la dépendance ?
- Comment mutualiser des initiatives locales à une échelle communale comme l'accompagnement au cinéma réalisé par plusieurs communes ?
- Comment les acteurs du territoire et l'EPCI peuvent-ils être force de proposition envers les financeurs (ARS et CD) ? Comment la CCPP peut-elle être le relai local d'AAP ?

### Un besoin de répit des aidants qui ne trouve pas de réponse

---

### **Constats :**

- Méconnaissance du nombre d'aidants sur le territoire et de leur besoin de répit.
- Pas d'accueil de jour sur le territoire mais une Maison des accueillants familiaux en projet. Elle proposerait un accueil de jour incluant le transport pour 72 € / jour.
- Pas de structure spécialisée dans l'accueil de personnes ayant des troubles cognitifs
- Un manque de transparence sur l'attribution des hébergements temporaires. Faudrait-il une gestion intercommunale des demandes d'hébergements temporaires donnant les disponibilités en temps réel ?
- Les hébergements temporaires sont souvent occupés par des personnes en attente d'un hébergement permanent alors que ce n'est pas leur vocation.
- Aujourd'hui, le nombre d'enfants à proximité qui peuvent se retrouver en position d'aidant ou en soutien d'un aidant conjugal est important dans le Pays de Pouzauges. Cependant, avec le temps, il est possible qu'ils soient de plus en plus éloignés de leurs parents.
- Avec le temps et la gérontocroissance, le nombre d'aidants dans le territoire va augmenter.

### **Questionnements :**

- Quels sont les besoins en matière de répit des aidants sur le territoire ?
- Comment accompagner les aidants dans leur rôle auprès de l'aidé et pour s'accorder du temps pour eux ?
- Comment palier à l'absence d'accueil de jour sur le territoire ?
- Comment rendre les hébergements temporaires plus accessibles pour les demandes liées au besoin de répit ?



## Vie sociale

---

Le lien social est un besoin essentiel. Ainsi, le bien-être social constitue une des trois dimensions de la santé telle que définie par l'OMS. Pour les personnes âgées du territoire, l'accent principal a été mis sur les relations avec les membres de sa famille proche (conjoint, enfants, petits-enfants). Au-delà de ces relations, voir du monde, des amis, les voisins a également été souligné comme un besoin important. Prendre soin de ses relations sociales est d'autant plus important que les personnes âgées peuvent faire face à des ruptures potentiellement génératrices d'isolement : la retraite et le veuvage.

### Des aspirations concernant son rôle dans la société en évolution

---

#### **Constats :**

- Des personnes âgées satisfaites de l'offre culturelle et sportive du territoire. Des équipements structurants comme la piscine ou l'Echiquier et un fort dynamisme associatif qui propose un nombre important d'activités. Le Pays de Pouzauges bénéficie également d'un environnement favorable à la marche. Les sentiers de randonnée sont bien entretenus.
- Quelques bémols ont été apportés concernant la lecture, le sport adaptés et la mobilité, notamment en soirée pour les événements culturels.
- On observe dans les témoignages une évolution des représentations des personnes âgées sur leur retraite entre les plus âgées et celles qui arrivent à la retraite :
  - o Les plus âgés ont besoin de se sentir utiles pour la société ou leur famille. A partir du moment où ils ne ressentent plus ce sentiment d'utilité, ils entrent dans une phase de glissement. Cet état d'esprit explique notamment leur nombre dans les associations et dans des rôles à responsabilité.
  - o De leur côté, les plus jeunes ont envie de profiter de leur retraite. Après avoir travaillé, cotisé, ils considèrent qu'ils ont le droit de faire ce qui leur plaît et d'être libre. Ils cherchent de nouvelles expériences en ayant la possibilité de tester puis d'arrêter. L'idée de devoir s'investir sur le long terme dans une association ne les attire pas.
  - o Ces deux générations ont deux traits en commun : la nécessité d'avoir du temps pour soi, chez-soi et la volonté d'avoir une vie sociale
- Ce changement générationnel interroge donc le modèle associatif actuel dans le Pays de Pouzauges. La volonté, toujours présente, d'avoir une vie sociale mais d'en profiter en étant libre dans ses engagements ne semble pas remettre en cause l'idée d'actions collectives mais demandera sans doute une réflexion sur la transformation des associations telles qu'on les connaît aujourd'hui.

#### **Questionnements :**

- Comment soutenir les associations dans leur transition pour répondre aux attentes des prochaines générations ?
- Comment anticiper les effets d'une potentielle diminution des services rendus par le monde associatif ou d'un potentiel report vers d'autres actions ?
- Comment prévenir l'éventuel risque d'isolement social liés à des comportements plus individualistes ?

## Un accès aux droits qui se complexifie avec l'âge et avec le temps

---

### **Constats :**

- Des portes d'entrée mal identifiées
  - o MDSF n'est pas connue des retraités
  - o France services est-elle identifiée ?
  - o Les mairies sont-elles des relais locaux efficaces ?
  - o Ni la MSDF ni France services ne sont itinérantes
  - o Internet est une porte d'entrée identifiée par les futurs retraités qui ont fait des recherches pour leurs parents. L'utilisation d'internet demeure toutefois encore assez peu fréquente chez les retraités (27 % des 60 ans et plus n'utilisent jamais internet<sup>6</sup>).
- « Ici tout le monde se connaît et ça peut être difficile de demander de l'aide »
- Deshumanisation des démarches administratives :
  - o ViaTrajectoire n'est disponible que sur internet et est inopérant pour les demandes d'hébergement temporaire
  - o Les personnes âgées rencontrent des problèmes avec la plateforme téléphonique du Conseil départemental
  - o Certains aimeraient de l'aide humaine pour les papiers
- Des démarchent qui demandent de l'énergie et qui reposent souvent sur les aidants, participant à leur épuisement
- Pas de remarques sur des difficultés à solliciter l'APA

### **Questionnements :**

- Quelle politique de repérage des difficultés et du non-recours ?
- Quelle stratégie de communication mettre en place et en particulier auprès des plus fragiles ?
- Quel parcours d'accès à l'information construire à partir de portes d'entrées identifiées ?
- Comment former les personnes âgées volontaires aux outils numériques ?
- Comment accompagner les publics qui rencontrent des difficultés avec leurs démarches administratives ?

## **Logement**

---

Le logement des personnes âgées du Pays de Pouzauges est caractérisé par de grandes maisons dans lesquelles elles souhaitent rester le plus longtemps possible. Ainsi, 84 % des 85 ans et plus souhaitent vieillir à domicile<sup>7</sup> et 87,5 % des 75 ans et plus vivent à domicile dans le Pays de Pouzauges. Dans les discours des personnes âgées, le logement ne devrait pas être trop grand pour éviter la pénibilité de l'entretien mais suffisamment grand pour pouvoir recevoir les enfants et petits-enfants. Par ailleurs,

---

<sup>6</sup> Etude CSA sur demande des Petits Frères des Pauvres, 2018

<sup>7</sup> Petits Frères des Pauvres, 2021

le jardin a une place importante dans la vie de nombreux retraités comme activité quotidienne mais aussi comme lieu de transmission à destination des enfants et petits-enfants.

## L'utopie du parcours résidentiel

---

Le parcours résidentiel des personnes âgées est une idée selon laquelle au fur et à mesure du temps et de la perte d'autonomie, les personnes vont déménager de leur domicile, d'abord vers un logement adapté, plus petit, puis vers une résidence autonomie et enfin un EHPAD. Ce schéma théorique n'existe que dans de très rares cas.

### **Constats :**

- L'idée de parcours résidentiel suppose la capacité à déménager régulièrement. Or, avec un certain degré de dépendance, ces déménagements sont des ruptures difficiles à vivre. En effet, quitter son domicile de toujours signifie également quitter un lieu chargé de souvenirs. Il s'agit également de quitter un environnement familial et des relations de voisinage pour un nouveau quartier. Enfin, le déménagement en lui-même est un moment stressant et fatiguant en raison de la gestion administrative et du tri et transfert de ses affaires.
- Les déménagements d'une résidence autonomie vers un EHPAD sont ainsi particulièrement compliqués.
- Certaines caractéristiques des prochaines générations pourraient venir atténuer le constat de la difficulté des déménagements :
  - o L'éloignement des enfants qui auront plus de mal à tenir un rôle d'aidant
  - o Des futurs retraités qui ont plus changé de logement au cours de leur vie
  - o La volonté des futurs retraités d'être proche des services plutôt que de devoir trouver des solutions de mobilité.
  - o Toutefois, ces discours sont toujours accompagnés de remarques telles que « mais je déménagerai quand je ne pourrai plus rester chez-moi » ou « tant qu'on est deux, ce n'est pas nécessaire ». Or dans des situations de crise, il est plus difficile de déménager.
- Les logements intermédiaires sont un ensemble de logements à destination de personnes âgées qui ne souhaitent pas rester chez-elles parce qu'elles y rencontrent des problèmes comme la solitude ou un logement inadapté. Le nombre de logements de ce type et les besoins ne sont pas connus dans le Pays de Pouzauges.
- Dans la mesure où ces logements seraient regroupés, mais pas collectifs, avec un jardin et à proximité des services, ils pourraient répondre aux attentes des plus jeunes retraités qui s'y projettent. Cependant, ils s'y projettent une fois que leur état se sera dégradé.
- Le territoire est bien pourvu en nombre de places en résidence autonomie, qui constitue une solution de logement intermédiaire même si les entrées se font de plus en plus âgées.
- Une fois installées dans un logement intermédiaire, les personnes en sont généralement satisfaites, qu'il s'agisse des résidences autonomie, des logements sociaux Vendée Habitat ou de ceux de Montournais.

### **Questionnements :**

- Quelle stratégie adopter face à la volonté de rester à domicile le plus longtemps et le manque d'anticipation des personnes envisageant des logements intermédiaires ?
- Comment accompagner les déménagements et faciliter les démarches d'anticipation ?
- Comment anticiper les besoins en matière de logements et s'assurer que les opérations futures répondront bien aux besoins (logement et cadre de vie) de leurs futurs occupants ?

## Une exigence envers les EHPAD et RA appelée à croître

---

### **Constats :**

- Le nombre de places dans les EHPAD du territoire est dans la moyenne basse du Département de la Vendée mais demeure plutôt élevé par rapport à la France. Le Gir Moyen Pondéré (qui définit le niveau de dépendance des résidents) est très faible sur le territoire. Or, la stratégie nationale actuelle est de médicaliser les EHPAD. Le contexte de gérontocroissance devrait ainsi renforcer la dépendance dans les EHPAD du Pays de Pouzauges dans les prochaines années. Ce phénomène aura des répercussions sur le personnel de ces établissements.
- Les EHPAD, puisqu'ils sont identifiés comme les lieux où se traite la fin de vie, font peur.
- Les prochaines générations, aujourd'hui en tant qu'enfants puis pour eux auront à l'avenir des exigences plus élevées et seront davantage dans une relation consumériste :
  - o « Une douche par semaine, ce ne sera pas possible »
  - o « Ce n'est pas normal que les animations ne soient pas faites par les MARPA » alors que cela n'est pas compris dans le prix
  - o « Les EHPAD sont trop grands, trop chers et pas assez familiaux »

### **Questionnements :**

- Comment préparer les établissements du territoire à une augmentation de la charge de travail voire à des tensions liées à l'exigence des prochaines générations ?
- Comment se prémunir du risque d'augmentation du niveau de dépendance en RA ou comment s'en accommoder ?
- Comment améliorer l'image des EHPAD et faciliter l'entrée en établissement ?

## Un défaut d'attractivité des métiers du domicile comme en établissement

---

### **Constats :**

- Des conditions de travail peu souhaitées :
  - o Pas assez de temps pour créer un lien relationnel avec les personnes âgées
  - o Des emplois du temps variables pour le domicile
  - o Des jeunes qui ne souhaitent pas travailler le week-end
  - o Des tâches jugées dégradantes
  - o Une tension liée au manque de personnel qui fatigue les équipes
  - o Des communes éloignées et des déplacements plus importants qui contribuent à cette fatigue
- Un salaire trop bas pour compenser les conditions de travail

- Des difficultés à trouver un logement
- Un dynamisme économique qui produit beaucoup d'emplois concurrents
- Un manque de formation lié à l'urgence de recrutement et au report de charge par les soignants
- Des formations éloignées (Angers / La Roche-sur-Yon) auxquelles les salariés ne se rendent pas
- Les difficultés de recrutement ont des incidences sur le service rendu, notamment à domicile :
  - o Un fort turnover qui déstabilise le bénéficiaire
  - o Un manque d'expérience et de savoir-faire
  - o Un personnel chronométré qui ne peut pas prendre le temps de discuter
  - o L'incapacité de s'adapter au rythme de vie des personnes âgées. « Elle vient à 13h mais à cette heure-là, ma mère dort, elle fait la sieste. »

**Questionnements :**

- Comment valoriser les métiers du grand âge ?
- Comment améliorer les conditions de travail ?
- Comment faciliter l'accès à la formation ?
- Comment bien payer et donner des conditions de travail supportable ?

# Table des cartes

Carte 1 : Territoire d'étude.....	5
Carte 2 : Situation géographique du Pays de Pouzauges .....	8
Carte 3 : Vieillesse du Pays de Pouzauges (65 ans et plus).....	11
Carte 4 : Vieillesse du Pays de Pouzauges (75 ans et plus).....	11
Carte 5 : Gérontocroissance au Pays de Pouzauges.....	12
Carte 6 : Personnes âgées propriétaires de leur logement.....	17
Carte 7 : Personnes âgées vivant seules.....	19
Carte 8 : Evolution du nombre de personnes âgées vivant seules .....	20
Carte 9 : Types de logements .....	26
Carte 10 : Sous-occupation des logements .....	27
Carte 11 : Logements vacants .....	28
Carte 12 : Coût de la location de logements .....	30
Carte 13 : Nombre de places en résidences autonomie .....	31
Carte 14 : Nombre de places en EHPAD .....	32
Carte 15 : Bénéficiaires de l'APA .....	35
Carte 16 : GIR moyen pondéré à domicile .....	36
Carte 17 : GIR moyen pondéré en EHPAD.....	37
Carte 18 : Accès aux ophtalmologues .....	40
Carte 19 : Accès aux cardiologues.....	40
Carte 20 : Accès aux services de SSR.....	41
Carte 21 : Accès aux urgences.....	41
Carte 22 : Transport public.....	43
Carte 23 : Bénévoles du transport solidaire.....	45
Carte 24 : Niveau de centralité des communes .....	46
Carte 25 : Accès aux commerces de bouche.....	48
Carte 26 : Accès aux commerces de bouche - Sèvremont .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Carte 27 : Accès aux commerces de bouche - Pouzauges.....	49
Carte 28 : Accès aux services du quotidien .....	50
Carte 29 : Accès aux services du quotidien - Pouzauges.....	52

# Table des tableaux

Tableau 1 : Projection de la structure par âge de la population - Insee (2017).....	10
Tableau 2 : Projection de la population âgée du Pays de Pouzauges par extrapolation des coefficients de la ZE Les Herbiers-Montaigu – Insee 2019 .....	13
Tableau 3 : Niveau de vie médian (€/an), Filosofi 2018 .....	15
Tableau 4 : Quartiles des niveaux de vie (€/an) pour les 75 ans et plus, Filosofi 2018 .....	16
Tableau 5 : Taux de pauvreté (à 60 %), Filosofi 2018.....	16
Tableau 6 : Propriété et séjour en EHPAD.....	18
Tableau 7 : Personnes âgées vivant en établissement à destination des séniors – Insee 2018 .....	24



Tableau 8 : Ancienneté d'installation des retraités – Insee 2017 .....	24
Tableau 9 : Années de construction des résidences principales - Insee 2018 .....	28
Tableau 10 : Part des logements sociaux - RPLS et Insee 2018.....	29
Tableau 11 : Proximité des commerces de bouche - BPE 2020, OSM 2021, GoogleMaps 2021, IGN 2021.....	50
Tableau 12 : Logements situés dans des territoires favorables au vieillissement - BPE 2020, OSM 2021, GoogleMaps 2021, IGN 2021 .....	51

## Table des graphiques

Graphique 1 : Evolution du nombre de personnes âgées de plus de 80 ans dans les Pays de la Loire – Insee Omphale .....	9
Graphique 2 : CSP des retraités – Insee 2017 .....	14
Graphique 3 : Ratio aidants/aidés - Insee 2018 .....	21
Graphique 4 : Indice de fragilité socio-économique – Observatoire des fragilités, CNAV 2020.....	22
Graphique 5 : Taille des logements des 65 ans et plus - ADILE de la Vendée, Insee 2018 .....	25
Graphique 6 : Densité de professionnels de santé - FNPS 2020 .....	38
Graphique 7 : Professionnels de santé âgés - FNPS 2020 .....	39